



*Page de couverture:*

Dîmes-Ville 1740, L55

Archives communales d'Orsières

*Maquette et digitalisation des images:*

Macgraph, Yves Gabioud, Puidoux

*Mise en pages:*

Elisabeth Gaspoz-Gabioud

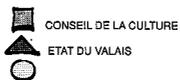
*Traductions (français-allemand):*

Hans-Robert Ammann

*Impression:*

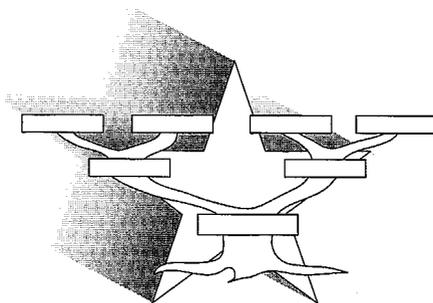
Imprimerie de Vallorbe SA

*Publié avec l'appui de:*



LOTÉRIE ROMANDE

**ASSOCIATION VALAISANNE D'ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES  
WALLISER VEREINIGUNG FÜR FAMILIENFORSCHUNG**



## **BULLETIN 10**

**Sion - Sitten  
2000**

## SOMMAIRE – INHALTSANGABE

Editorial	
<i>Editorial</i> .....	4
Billet du président sortant .....	5
<i>Der scheidende Präsident hat das Wort</i> .....	8
Mot de la présidente .....	11
<i>Die Präsidentin hat das Wort</i> .....	12
WILFRIED MEICHTRY, <i>Zwischen Ancien Régime und Moderne: Die Walliser Adelsfamilie von Werra</i> .....	13
PHILIPPE TERRETTAZ, <i>Nouveau contact en Uruguay</i> .....	20
HANS-ROBERT AMMANN, <i>Introduction à la paléographie</i> .....	22
<i>Einführung in die Paläographie</i> .....	23
JEAN-DANIEL ROTEN, <i>Généalogie et Internet</i> .....	24
ELISABETH GASPOZ-GABIOUD, <i>Destin</i> .....	26
JEAN BÜTZBERGER, ELISABETH GASPOZ, <i>Ils nous ont quittés</i> .....	32
PHILIPPE TERRETTAZ, <i>La population de Saillon à travers les siècles par quelques touches historiques et généalogiques</i> .....	36
HANS-ROBERT AMMANN und LYDIA BRUNNER, <i>Der Status animarum von Leuk (1703-1704) Ein Seelsorger erfasst die Gläubigen seiner Pfarrei</i> .....	48
PIERRE DUBUIS, <i>Avis de recherche</i> .....	54
<i>Aufruf zur Mithilfe</i> .....	55

JEAN-DANIEL ROTEN, <i>Les militaires valaisans reçus à l'Hôtel des Invalides de Paris 1673 - 1796</i> .....	57
PATRICK MAYE, <i>Lecteur, chercheur</i> .....	62
ELISABETH GASPOZ-GABIOUD, <i>Source</i> .....	65
BERNARD TRUFFER, <i>Nouvelles armoiries Neue Wappen</i> .....	68
PIERRE-ALAIN BEZAT, <i>Glanures montheysannes</i> .....	71
<i>Programme 2001</i> .....	90
<i>Programm 2001</i> .....	91
Nouveaux membres .....	92
<i>Neue Mitglieder</i> .....	92
Comité et commission de rédaction .....	93
<i>Vorstand und Redaktionskommission</i> .....	93

---

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

# ÉDITORIAL

Amis généalogistes,

Dans ce bulletin N° 10 de l'année 2000, le comité vous invite à une promenade au fil du Rhône.

Il vous propose des arrêts à Loèche et environs, à Sion, Saillon et Monthey, tout en s'octroyant un petit détour par Orsières.

Ne manquez pas d'y découvrir les intéressantes recherches généalogiques de certains collègues.

D'autres articles vous informèrent sur la vie de la société, appelleront à votre collaboration ou vous inviteront à vous former mieux encore.

Enfin, sortez vos calepins et hâtez-vous d'y inscrire les dates de nos prochaines rencontres!

Bonne lecture

et à tout bientôt!

*Liebe Freunde*

*der Familienforschung,*

*Mit dem vorliegenden Bulletin Nr. 10 lädt Euch der Vorstand zu einem Spaziergang längs der Rhone ein. Er schlägt Halte in Leuk und Umgebung, in Sitten, Saillon und Monthey vor, wobei ein kleiner Abstecher nach Orsières nicht fehlen darf.*

*Lasst Euch die interessanten Forschungsergebnisse einer Reihe unserer Kollegen nicht entgehen.*

*Andere Artikel informieren Euch über das Vereinsleben, rufen zur Mitarbeit auf oder laden zur Weiterbildung ein.*

*Reserviert schon jetzt die Daten unserer kommenden Veranstaltungen, zu denen Ihr alle recht herzlich eingeladen seid.*

*Angenehme Lektüre*

*und bis bald!*

# BILLET DU PRÉSIDENT SORTANT

«» PHILIPPE TERRETTAZ «»

Chers amis généalogistes,

L'année 2000 a été le théâtre d'activités très variées et c'est en masse que vous avez fréquenté nos différentes manifestations. Nous étions cinquante-six à Lens, trente-cinq à Loèche, trente à Besançon pour la sortie récréative et culturelle, enfin soixante à Saillon pour notre assemblée annuelle.

De plus, un très intéressant et volumineux bulletin au look confirmé est venu couronner le tout. L'AVEG se porte à merveille grâce à vous et je remercie chaque membre pour son engagement, son soutien et sa présence. Tout cela contribue à conforter le comité dans son travail.

Ces quelques lignes constituent également mon dernier billet puisque, depuis la dernière assemblée générale de Saillon, j'ai quitté la présidence de l'AVEG. Les statuts limitent en effet les mandats de président du comité à six ans.

Il y a dix ans que je suis membre de notre association vieille, elle, de onze ans. J'ai passé huit ans au comité dont six ans à la présidence. Il était temps de changer et, en ce sens, les statuts de l'AVEG sont bien pensés. C'est le sang neuf qui dynamise un corps.

Lorsque j'ai commencé mon activité au sein de l'AVEG, je rencontrais dans mes généalogies des personnes passionnantes qui m'occupaient inlassablement mais que je pouvais laisser dormir tranquillement dans un tiroir quand l'attention était ailleurs. Les années ont passé, mais, neuf ans plus tard, je fais toujours de la généalogie et dans une forme encore plus active. Cependant, les gens passionnants qui me prennent tout mon temps aujourd'hui, je ne peux pas les laisser dormir tranquillement dans un tiroir parce qu'ils exigent de moi une attention de tous les instants,

réclament à boire et à manger, pleurent la nuit, veulent jouer au ballon ou aller à la piscine. Ils ont deux, six et huit ans et ils sont bien plus remuants que tous mes ancêtres réunis...

C'est une autre forme de généalogie mais bien plus astreignante.

Hormis la séance constitutive à Sion – je n'étais pas encore membre de l'AVEG – j'ai eu le plaisir de participer à toutes les assemblées générales de l'AVEG et à presque toutes les manifestations organisées depuis la création de l'association.

Notre président d'honneur, Jean Buetzberger, a présidé les assemblées de Bagnes, Brig, Sierre, Monthey et Loèche. J'ai ensuite assumé celles de Sembrancher, Steg, Conthey, Fully, Grône et, en 2000, celle de Saillon.

J'ai eu le plaisir de collaborer au sein du comité avec M. Jean Buetzberger, M. Bernard Truffer, M. Paul Heldner et les regrettés M<sup>me</sup> Marthe Carron, M<sup>me</sup> Evelyne Savioz et M. Freddy Avanthay. Et encore : M<sup>me</sup> Colette Héritier, M<sup>me</sup> Mireille Cottagnoud, M. Gilbert Gay, M. Jean-Charles Fellay, M<sup>me</sup> Irma Andenmatten, M. Hans-Robert Ammann, ainsi que les membres du comité actuel : M<sup>me</sup> Elisabeth Gaspoz-Gabioud, M<sup>me</sup> Rachel Claivaz, M. Jean-Daniel Roten et M. Albano Hugon.

Nos visites nous ont amenés à Saint-Gingolph, Monthey, Troistorrents, Saint-Maurice (2 x), Martigny, Sembrancher (2 x), Bagnes, Charrat, Fully, Leytron, Saillon, Conthey, Sion plusieurs fois, Hérémente, Grône, Savièse, Lens, Veyras, Sierre, Salquenen, Loèche (3 x), Steg, Viège, Rarogne, Zermatt, Naters, Brig (3 x), sans compter les diverses sorties hors canton à Bex, Lausanne, Neuchâtel, Besançon ou Aoste.

L'AVEG se porte bien, mais pourrait s'embourgeoiser. Il est donc bon que le changement se fasse. D'autres idées, d'autres perspectives, d'autres challenges, rien de tel pour dynamiser un groupe qui, grâce à vos activités de chercheurs passionnés, est déjà actif en soi.

Si la situation est saine, cela n'empêche cependant pas de rester lucide et de relever quelques accrocs :

- l'effectif des membres du Haut-Valais se réduit régulièrement et il faut remédier à cela.
- le renouvellement des membres doit rester une constante préoccupation, car quelques membres, moins passionnés que d'autres, s'intéressent à la généalogie durant quelques années, l'espace d'un arbre généalogique qui fleurit, puis ils abandonnent la société comme si leur mission était accomplie.

Connaissant les personnalités des anciens membres du comité et celles des personnes qui ont accepté de nouvelles fonctions, je suis cependant persuadé que le nouveau comité saura présider aux destinées de l'AVEG avec enthousiasme et compétence, à l'image de notre nouvelle présidente, M<sup>me</sup> Elisabeth Gaspoz-Gabioud, à qui je souhaite de fructueuses satisfactions à la tête de l'AVEG.

Je tiens à vous remercier pour votre sympathie. Je quitte la présidence de l'AVEG, mais resterai actif parmi vous, parce que l'AVEG, avant tout, cela reste une chaleureuse équipe de copains. Pour cette amitié, je vous dis merci de tout cœur.

Bon vent à l'AVEG!

Philippe Terrettaz, ancien président

# DER SCHEIDENDE PRÄSIDENT HAT DAS WORT

◀» PHILIPPE TERRETTAZ ◀»

*Liebe Familienforscher,*

*Das Vereinsjahr 2000 war besonders reich an Veranstaltungen, die alle guten Anklang fanden. In Lens zählten wir 56, in Leuk 35 Teilnehmer; am Ausflug nach Besançon nahmen 30 und an der Generalversammlung in Saillon 60 Personen teil.*

*Ein interessantes, umfangreiches und wie gewohnt gefälliges Bulletin konnte erneut im Druck erscheinen. Der WVFF geht es bestens, und ich danke jedem Mitglied für den Einsatz, die Unterstützung und Präsenz. Dies alles ermutigt den Vorstand in seiner Arbeit.*

*Diese Zeilen stellen meinen letzten offiziellen Auftritt im Bulletin dar, habe ich doch anlässlich der letzten GV in Saillon die Päsidentenschaft der WVFF niedergelegt. Die Vereinsstatuten beschränken bekanntlich die Amtsdauer für den Präsidenten auf 6 Jahre.*

*Seit 10 Jahren bin ich Mitglied der WVFF, die ihrerseits 11 Jahre zählt. Während 8 Jahren gehörte ich dem Komitee an, davon 6 Jahre als Präsident. Es war also an der Zeit, ins Glied zurückzutreten. Die Statuten unserer Vereinigung sind gut überlegt: ein Blutwechsel tut gut.*

*Als ich in der WVFF mitzuarbeiten begann, begegnete ich bei meinen genealogischen Forschungen hochinteressanten Leuten, die mich voll in Beschlag nahmen, die ich aber ruhig in einer Kartei liegen lassen konnte, wenn andere Pflichten riefen. Seither sind 9 Jahre vergangen, und ich beschäftige mich nach wie vor intensiv mit Familienforschung.*

*Die eigenen Kinder verlangen indessen immer mehr Aufmerksamkeit, und ich kann sie nicht einfach in einer Schublade schlafen lassen: sie verlangen zu essen und zu trinken, weinen nachts, wollen Ball spielen oder ins Schwimmbad. Sie sind zwei, sechs und acht Jahre alt und*

*viel turbulenter als alle meine Vorfahren zusammen... Es handelt sich um eine andere Form der Genealogie, weit anspruchsvoller.*

*Anlässlich der Gründungsversammlung in Sitten war ich noch nicht Mitglied der WVFF. Seither habe ich aber an allen Generalversammlungen und an fast allen übrigen Vereinsnälässen teilgenommen.*

*Unser Ehrenpräsident Jean Buetzberger leitete die Versammlungen in Bagnes, Brig, Siders, Monthey und Leuk; ich meinerseits organisierte diejenigen in Sembrancher, Steg, Conthey, Fully, Gröne und zum Abschluss in Saillon (2000).*

*Es war mir ein Vergnügen mit folgenden Damen und Herren im Komitee zusammenzuarbeiten: Jean Buetzberger, Bernard Truffer und Paul Heldner sowie mit Marthe Carron, Evelyne Savioz und Freddy Avanthay, letztere drei inzwischen verstorben. Ferner mit Colette Héritier, Mireille Cottagnoud, Gilbert Gay, Jean-Charles Fellay, Irma Andenmatten, Hans-Robert Ammann und schliesslich mit den Vertretern des jetzigen Vorstands: Elisabeth Gaspoz-Gabioud, Rachel Claivaz, Jean-Daniel Roten und Albano Hugon.*

*Unsere Vereinstagungen führten uns nach Saint-Gingolph, Monthey, Troistorrents, Saint-Maurice (2-mal), Martinach, Sembrancher (2-mal), Bagnes, Charrat, Fully, Leytron, Saillon, Conthey, mehrmals nach Sitten, nach Hérémente, Gröne, Savièse, Lens, Veyras, Siders, Salgesch, Leuk (3-mal), Steg, Visp, Raron, Zermatt, Naters, Brig (3-mal).*

*Dazu kommen die Ausflüge ausserhalb des Kantons: nach Bex, Lausanne, Neuenburg, Besançon und Aosta.*

*Der WVFF geht es gut, sie darf aber nicht verkrusten. Ein Wechsel ist deshalb angezeigt. Neue Ideen und Perspektiven sind gefragt, um die bereits passionierte Forschergruppe in Schwung zu halten.*

*Wenn es gesamthaft recht gut aussieht, dürfen wir gewisse Probleme jedoch nicht verschweigen:*

- *die Anzahl der Mitglieder aus dem Oberwallis nimmt ständig ab, wogegen dringend etwas zu unternehmen ist;*
- *die Erneuerung der Mitglieder muss stets ein Anliegen bleiben, denn einige verlassen den Verein nach Abschluss ihrer genealogischen Forschungen, wie wenn sie mit der Erstellung des eigenen Stammbaums ihre Mission für immer erfüllt hätten.*

*Die gute Zusammensetzung aus alten und neuen Komiteemitgliedern gibt mir indessen die Zuversicht, dass der neue Vorstand die WVFF in eine erfolgversprechende Zukunft führen wird, und zwar mit Begeisterung und Kompetenz. Dies entspricht ganz dem Geist und Charakter unserer neuen Präsidentin, Frau Elisabeth Gaspoz-Gabioud, der ich viel Erfolg und Befriedigung an der Spitze der WVFF wünsche.*

*Schliesslich danke ich Euch allen für das mir entgegengebrachte Vertrauen. Ich verlasse die Präsidentschaft der WVFF, werde jedoch weiterhin aktiv mitmachen, nicht zuletzt wegen der vielen herzlichen Begegnungen, die ich erleben durfte. Für diese Freundschaft möchte ich allen meinen aufrichtigen Dank aussprechen. Gleichzeitig wünsche ich der WVFF alles Gute für die Zukunft.*

*Philippe Terrettaz, alt Präsident*

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

«» ELISABETH GASPOZ-GABIOUD «»

**O**n n'entre pas en généalogie comme en religion. On cède à une passion, puis, chaque jour, on lutte pour ne pas se laisser posséder par elle.

La soif de connaître, le besoin de comprendre, l'envie de savoir poussent le généalogiste toujours plus loin dans ses recherches. Ils le forcent à évoluer et à grandir. La recherche d'un chemin de vie succède à la frénésie de l'enregistrement des données, l'analyse d'un destin prolonge la quête initiale de ses racines.

Toucher du doigt une réalité qui a existé, se laisser surprendre par des *modus vivendi* aujourd'hui disparus, imaginer pourquoi certains phénomènes récurrents traversent les générations en ne ciblant toujours que la même famille. A mes yeux, la généalogie englobe tout cela.

En allant bien plus loin que le coûteux établissement d'un arbre de famille, le généalogiste se doit de fouiller le passé pour mieux servir le présent et le futur. En effet, l'attention portée au passé ne tend que vers une chose : l'avenir.

C'est un peu pour défendre et promouvoir ces idées que j'ai accepté en octobre dernier la présidence de l'Association Valaisanne d'Etudes Généalogiques.

Tout en sachant pertinemment n'être qu'un infime grain de sable, je ne peux m'empêcher de rêver à la plus belle des plages !

Elisabeth Gaspoz-Gabioud

# DIE PRÄSIDENTIN HAT DAS WORT

↳ ELISABETH GASPOZ-GABIOUD ↳

***M**an wird nicht Familienforscher, wie man Mönch oder Nonne wird. Im Gegenteil, man lässt sich von einer Leidenschaft hinreißen, von der man nur schwer wieder loskommt.*

*Wissensdurst, stets wiederkehrende Fragen nach Ursprung und Zusammenhängen veranlassen den Genealogen, immer weiter zu forschen. Die Neugierde zwingt ihn, die ursprünglichen Ziele stetsfort zu ändern und weiterzustecken. Anfänglich sammelt der Forscher ein umfangreiches Quellenmaterial zur Ergründung der eigenen Wurzeln und erst im Nachhinein interessiert er sich für das eigentliche Schicksal der Vorfahren.*

*Meines Erachtens umfasst Familienforschung nicht nur das Interesse für frühere Zustände oder verschwundene Lebensgewohnheiten, sondern auch die Frage, warum gewisse Phänomene über Generationen in der gleichen Familie überdauern.*

*Will der Genealoge dem mühsam erstellten Stammbaum Farbe und Leben geben, muss er tiefer in die Vergangenheit eindringen und Wesentliches für Gegenwart und Zukunft zu ermitteln suchen. Die Erforschung der Vergangenheit hat nur einen Sinn, wenn wir die Zukunft nicht aus dem Auge verlieren.*

*Der Grund, warum ich im vergangenen Oktober die Präsidentschaft der Walliser Vereinigung für Familienforschung übernommen habe, liegt nicht zuletzt darin, diesen Ideen zum Durchbruch zu verhelfen. Ich bin bereit, meinen bescheidenen Beitrag zu leisten, wohlwissend, dass ich nur ein kleines Steinchen im farbenprächtigen Mosaik der Walliser Genealogengesellschaft darstelle.*

*Elisabeth Gaspoz-Gabioud*

# ZWISCHEN ANCIEN RÉGIME UND MODERNE: DIE WALLISER ADELSFAMILIE VON WERRA

◀✂✂✂▶ WILFRIED MEICHTRY ◀✂✂✂▶

Dissertation bei Frau Prof. B. Mesmer

*Ich dachte wieder an Franz von Werra. Was für ein Schicksal! Ohne gefragt zu werden, wurde er als kleines Kind ausser Landes gebracht, wurde zusammen mit seiner Schwester in die Fremde 'verkauft', wie die Leute in Leuk sagen, kam in eine süddeutsche Adelsfamilie und war nicht glücklich bei seinen Adoptiveltern. Im Alter von zehn Jahren reisst er von zu Hause aus, schlägt sich bis nach Hamburg durch, versteckt sich auf einem Schiff und kommt als blinder Passagier bis nach New Orleans.*

*Im 2. Weltkrieg wird er als Jagdflieger der deutschen Luftwaffe über England abgeschossen, kommt in Kriegsgefangenschaft und versucht drei Mal aus den Gefangenenlagern auszubrechen. Die ersten beiden Versuche in England misslingen. Auf dem Gefangenentransport in ein kanadisches Lager springt er aus einem fahrenden Zug und rettet sich über den St. Lorenzstrom in die damals noch neutralen USA, wo er fürs erste politisches Asyl erhält.*

*Die Porträts aus dieser Zeit zeigen ihn strahlend, verschlagen lächelnd und man hat den Eindruck als würde er sich über seine Streiche köstlich amüsieren. Sein Draufgängertum, sein spitzbübischer Humor und sein Abenteuerdrang – die Wirklichkeit genügte ihm nie – machten aus Franz von Werra eine Mischung von Held und Schelm. Selbst die Engländer waren beeindruckt. Sie haben Franz von Werra ein Buch und einen Film gewidmet.*

*Im Gegensatz zu der von Hitler verbreiteten Meldung verlor Franz von Werra sein Leben nicht an der russischen Front, sondern im besetzten*

*Holland. Auf einem alltäglichen Beobachtungsflug entlang der Küste stürzte er am 25. Oktober 1941 mit Motorenschaden in die Nordsee ab. Franz ertrank mitsamt seiner Maschine, er, der sich, wie es scheint, so sehr gewünscht hatte, eines Tages ins Wallis zurückzukehren und seine wirkliche Familie kennenzulernen. »*

Corinna Bille in der «Tribune de Lausanne» (1960)

## 1. Die Walliser Baronsfamilie von Werra – Aufstieg und Niedergang

Der aus einer angesehenen, aber verarmten alten Walliser Familie stammende Ferdinand von Werra (1770-1824) verdankte seinen Aufstieg einer Heirat und einer grossen Erbschaft in Wien. Seine guten Beziehungen nach Österreich brachten ihm 1806 den Freiherrentitel ein, worauf er sich in Leuk zwei stattliche Herrenhäuser erbauen liess und bis zu seinem Tod zu den reichsten Männern im Wallis gehörte. Hundert Jahre später war das grosse, vorwiegend aus Grundbesitz bestehende Vermögen der Familie aufgebraucht. Die im Wallis verspätet einsetzende Industrialisierung und zunehmende Monetarisierung der Sozialbeziehungen führte dazu, dass sich der auf Autarkiewirtschaft und Prestige ausgerichtete Landwirtschaftsbetrieb von Baron Leo II. – in seinem Habitus noch ganz Seigneur und an der vorindustriell-ständischen Gesellschaftsordnung orientiert – als nicht ertragreich genug erwies. Trotz verschiedener Versuche des Barons, sich als industrieller Unternehmer und Erfinder (20 Patente) an die neue Zeit anzupassen, zwang ihn die fehlende Liquidität zu einer immer mehr ausufernden Kreditaufnahme, was zu einem Konflikt mit seinen nahen Verwandten führte. Das 1910 gegen ihn eingeleitete Konkursverfahren, gegen das er sich über zwanzig Jahre mit allen rechtlichen Mitteln (40 Urteile) zur Wehr setzte, führte zur vollständigen Verarmung seiner siebenköpfigen Familie.

# Offenes Wort an das Hohe Kantonsgericht von Wallis!

Im Jahre 1927 ist ein gewaltiger Sturm der Entrüstung durch die Welt gegangen wegen der Hinrichtung von Sano und Vanzetti. Die Aufregung war besonders darum so groß, weil die amerikanischen Gerichte eine Untersuchung über Schuld oder Schuldlosigkeit der Verurteilten nicht zulassen wollten.

Den Fall Sano und Vanzetti haben wir hier im Wallis, in der Schweiz. Hier handelt es sich nicht um das Leben der Verurteilten, wohl aber um die Ehre und Existenz einer Familie.

Es widersteht mir, auf Einzelnes einzugehen, denn es ist genügend bekannt, daß ich in freventlicher Weise mit dem Konkurs überfallen und total ausgeraubt worden bin. Zur Zeit dieses schmähhlichen Ueberfalles hatte ich weit mehr als genügend Vermögen, um alle meine Gläubiger voll und ganz zu befriedigen und darüber hinaus wäre mir noch ein beträchtliches Vermögen geblieben. Mein schönes Vermögen ist böswillig und arglistig um einen Schund verschleudert und verschachert worden, sodaß rechtmässige Gläubiger zu Verlust gekommen sind und ich und meine Familie uns entehrt und auf die StraÙe gesetzt sehen mußten. Was hier vorgekommen, ist furchtbar und unerhört.

Ich habe in früheren Jahren getreulich gearbeitet für das Wohl des Volkes und des Landes und habe es wohl nicht verdient, daß man gegen mich und meine Familie einen so grausamen Vernichtungskampf entfesselt hat.

Von Anfang an sind die Gerichte auf das uns zugefügte Unrecht hingewiesen worden und in zahlreichen Beschwerden und Rekursen ist eine gründliche, gerechte Untersuchung durch die Schweizerische Treuhandgesellschaft verlangt worden. Weil aber bei diesem Ueberfall und Raub sich gewisse Persönlichkeiten beteiligt hatten, die man lieber nicht kompromittieren und nicht zur Rechenschaft ziehen wollte, haben die Gerichte selbst die Untersuchung vermieden und eine Untersuchung gar nicht zugelassen. So sind meine Begehren, Beschwerden und Rekurse konsequent abgewiesen worden. Welch' schweres Unrecht durch die Verweigerung der Untersuchung geschehen mußte und geschehen ist, kam hier in keiner Weise in Betracht.

„ Soll das hier geschehene Unrecht fortbestehen? Gibt es denn keine Gerechtigkeit? Das wäre entsetzlich.

Die Ehre und das Ansehen des Wallis würden Schaden leiden, wenn eine so offenbare Ungerechtigkeit fortbestehen sollte und vielleicht sogar als endgültig betrachtet werden müßte; denn dies würde beweisen, daß es in unserem Lande keinen genügenden Rechtsschutz, keine Rechtssicherheit gibt.

Nochmals am 30. Oktober 1927 wurde durch mich dem Kantonsgericht eine eingehende, begründete Denkschrift eingereicht, in welcher nachdrücklich eine Untersuchung durch die Schweizerische Treuhandgesellschaft verlangt wird. Durch eingeschriebenen Brief vom 7. Dezember 1927 ist dies Begehren bestätigt und erneuert worden. Das Kantonsgericht aber schweigt und schweigt.

Das Kantonsgericht ist hiemit die Antwort schuldig: will es meinem begründeten Begehren, daß eine Untersuchung durch die Schweizerische Treuhandgesellschaft stattfindet, entsprechen oder nicht entsprechen? Ich bitte das Hohe Kantonsgericht um Entscheid und Antwort.

Die Untersuchung hier nicht wollen, ist nichts anderes als die Gerechtigkeit nicht wollen. Es möchte darum als ausgeschlossen und nicht möglich erscheinen, dass das Kantonsgericht noch länger die verlangte Untersuchung verweigert.

Die Wahrheit und das Recht müssen und werden zum Siege gelangen.

LEUK, den 21. Mai 1928.

Flugblatt von  
Leo von Werra  
Mai 1928

Leo von Werra.

## 2. Emma-Charlotte und Franz von Werra in Deutschland

Die materielle Not der Baronsfamilie führt im Jahr 1915 dazu, dass Leo II. und seine Frau die beiden jüngsten Kinder, die knapp vierjährige Emma-Charlotte und den fünfzehn Monate alten Franz, zur Adoption freigeben.

Ein kinderloses deutsches Ehepaar – die deutsch-jüdische Baronin Louisa von Haber und der preussische Major Oswald Carl – nimmt die

Kinder bei sich auf, verschweigt ihnen aber ihre wahre Herkunft. Nach feudalen Kindheits- und Jugendjahren erleben Emma-Charlotte und Franz im Jahre 1932 den zweiten Milieu-Zusammenbruch ihres Lebens.



*Oktober 1915: Das Abschiedsfoto von Emma und Franz  
Von links: Marthe (geb 1907), Ferdinand (1910), Ignaz (1910),  
Hans (1909), Marie Louise (1906)  
Vorne sitzend: Emma-Charlotte (1911), Franz (1914)*

Die Familie ist finanziell ruiniert, die Eltern trennen sich, Emma-Charlotte und Franz stehen auf der Strasse, erfahren von ihrer wahren Herkunft.

Der achtzehnjährige Franz reagiert auf den Zerfall seiner Familie mit einem Ausbruch und kommt als blinder Passagier und Schiffsjunge bis nach Amerika. Emma-Charlotte beginnt sich immer stärker der Religion zuzuwenden.

### 3. Ausbruch in die Abenteuerwelt – Rückzug in die Religion

Die deklassierten von Werra-Geschwister entwickeln nach dem Zusammenbruch des Adoptivelternhauses nicht nur eine enge Beziehung, sondern streben gemeinsam einen schnellen Wiederaufstieg an. Franz sieht in der militärischen Laufbahn im Dritten Reich die beste Möglichkeit dazu und in der Fliegerei eine Form des modernen Rittertums. Emma-Charlotte, die als Sekretärin arbeitet, unterstützt ihren Bruder finanziell und emotional als Mutterersatz. Beide setzen sie auf den Nationalsozialismus als Vehikel zur Erreichung ihres gemeinsamen Ziels. Im Jahre 1935 sucht Emma-Charlotte erstmals ihre Eltern in Leuk auf, an die sie im Laufe der Jahre wieder Anschluss findet und bei der sie Sympathien für den Nationalsozialismus und Hoffnungen auf eine späte Rehabilitierung durch die nationalsozialistische Justiz weckt.



*Franz als Flieger  
Franz von Werra 1941 in Russland*

Zu einer international bekannten Persönlichkeit wird Franz von Werra im Sommer 1940 als erfolgreicher Jagdflieger und durch seine Flucht aus der englischen Kriegsgefangenschaft, die im Januar 1941 durch die Weltpresse geht. Diese von den deutschen Auslandsvertretungen gedeckte Flucht des nach Kanada verlegten Ausbrechers über New York und Südamerika zurück nach Deutschland, wo Franz von Werra von Hitler persönlich empfangen wird, gibt 1956/57 Anlass zu einem Buch und dem international bekannten englischen Spielfilm «The one that got away» (mit Hardy Krüger als Franz von Werra).

Der tödliche Absturz von Franz von Werra im Oktober 1941 bringt auch das Ende der Aufstiegshoffnungen von Emma-Charlotte von Werra. Noch im Krieg wird sie Rotkreuzschwester und kehrt nach dem Zusammenbruch von Deutschland und dem Tod ihrer Adoptivmutter in die Schweiz zurück, wo sie erst als Psychiatrieschwester im Kanton Bern arbeitet und nach ihrer Pensionierung im Jahre 1970 nach Leuk zurückkehrt, wo sie 1992 stirbt.

## Forschungsschwerpunkte

Das chronologisch an der Biografie von Emma-Charlotte und Franz von Werra orientierte Vorgehen der Recherchen bestimmte den Aufbau dieser Arbeit. In ihr unternehme ich einerseits den Versuch, das Leben von Emma-Charlotte und Franz von Werra sowohl in seinen zeitgeschichtlich-historischen als auch in seinen alltags- und sozialgeschichtlichen Rahmen einzubetten, andererseits bemühe ich mich darum, den mentalitäts- und psychohistorischen Hintergrund ihrer Biografie zu reflektieren. Da die Lebensgeschichte von Franz und Emma-Charlotte eng mit der Verarmung ihres Eltern- und Adoptivelternhauses verbunden ist, frage ich in meiner Arbeit auch nach den Gründen des Niedergangs der Adelshäuser von Werra und Carl-von Haber. Hinter dem biografisch-historischen und familiengeschichtlichen Ansatz dieser Arbeit steht die durchgehende Fragestellung: Wie hat sich über zwei Generationen hinweg die Modernisierung von Wirtschaft und Gesellschaft auf die alten feudalen Eliten ausgewirkt; welche Wertordnung und Verhaltensmuster haben ihre Anpassung an die bürgerliche Gesellschaft behindert, welche Rolle spielte dabei der Katholizismus? Von ihrer Problematik her befasst sich die Arbeit mit dem Übergang vom Ancien Régime in die Moderne und zeichnet die ökonomischen, habituellen und individuellen Anpassungsschwierigkeiten verschiedener Protagonisten nach. Der Niedergang der Leuker Baronsfamilie von Werra, der Abstieg von Louisa von Haber, aber auch die Abenteuerkarriere des Franz von Werra und der Rückzug von Emma-Charlotte ins «weltliche Kloster» der Krankenpflege

stellen gewiss Extremfälle einer misslungenen Adaption dar, gerade deshalb eignen sie sich jedoch als Ausgangspunkt für eine grundsätzliche Diskussion dieser Fragen.

An der Doppel-Biografie der von Werra-Geschwister lässt sich weiter veranschaulichen, wie der Faschismus als Auffangbecken für Absteiger und Abenteurer funktionierte, wie Männerphantasien mit der Fliegerei verbunden wurden und wie Frauen im Fall des Scheiterns nur enge Handlungsspielräume verblieben. Im Falle von Franz von Werra war es für mich weiter auch von Interesse, Konstruktion und Tradierung von Heldenbildern und Legenden zu untersuchen.

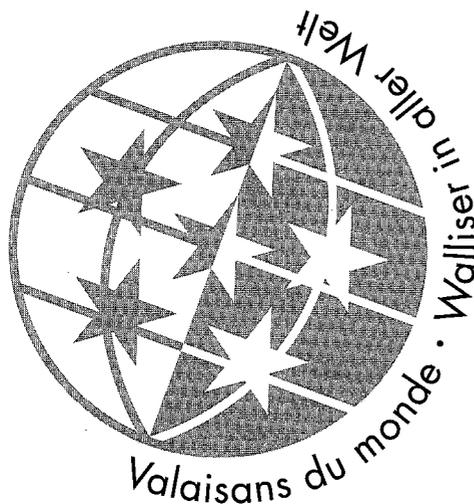
Wilfried Meichtry  
Hallerstrasse 1  
3012 Bern

**Nachbemerkung:** Meine Dissertation erscheint im März 2001. Zur Lebensgeschichte von Emma-Charlotte und Franz von Werra erscheint zum gleichen Zeitpunkt ein narratives Sachbuch im Eichborn-Verlag. Ende Mai wird im Hexenturm in Sitten eine Ausstellung über die Familie von Werra eröffnet.

# NOUVEAUX CONTACTS EN URUGUAY

✧ PHILIPPE TERRETTAZ ✧

Les Valaisans qui ont émigré au siècle passé ont souvent jeté leur dévolu vers les Amériques, tant au Nord qu'au Sud. L'Argentine et le Brésil furent les destinations les plus fréquentes et l'on ne compte plus dans ces deux pays les descendants de Valaisans, aujourd'hui vrais Argentins ou Brésiliens, mais porteurs de patronymes fleurant bon le Vieux Pays.



Moins connue, mais tout aussi réelle, l'émigration au Chili ou au Pérou, voire encore en Uruguay, nous rappelle qu'à l'heure de la colonisation, les pampas encore vierges ouvraient leurs plaines aux colons en faisant peu de cas des frontières.

Aujourd'hui, dans ces régions comme ailleurs, l'appel des racines valaisannes surgit dans les souvenirs et

des personnes cherchent à connaître ce pays quitté par leurs ancêtres et où vivent des gens aux patronymes identiques au leur.

C'est de Paysandú en Uruguay que nous vient Ana Maria Magnin, digne descendante de charratins. Passionnée par la destinée de ces pionniers qui ont osé s'installer dans la pampa, M<sup>me</sup> Magnin est devenue depuis peu membre de l'AVEG.

Des Beney, Blanc, Bonvin, Bournissen, Chappuis, Charvet, Constantin, Delacroix, Delavy, Dessimoz, Dupont, Fournier, Fumeaux,

Genolet, Gerfaux, Heimen, Kalbermatter, Lowiner, Pittier, Pralong, Rouiller, Vuilloud, Vannay, Vuistiner, et d'autres encore se sont installés à Paysandú et dans le reste de l'Uruguay, comme, par exemple, les Théoduloz dans la capitale Montevideo.

M<sup>me</sup> Magnin et une de ses amies, M<sup>me</sup> Ana Maria Tomeo qui écrit actuellement un livre sur les premiers émigrants suisses, cherchent à nouer des contacts avec les familles sœurs du Valais afin de mieux connaître ce pan du passé qui a été oublié.

N'hésitez pas à les contacter. Comme toujours, malgré les distances, l'enthousiasme est au rendez-vous. Notre ami Jean-Jacques Magnin, membre de l'AVEG, de retour d'un séjour en Uruguay, ne peut que confirmer cela tant l'accueil qui lui fut réservé fut chaleureux.

**Pour tout contact :**

Ana María Magnin de Walerovsky.  
Calle Uruguay 645  
Paysandú-C.P. 60000  
República Oriental del Uruguay  
América del Sur  
Teléfono: (0059872) 26279

e-mail : [amagnin@adinet.com.uy](mailto:amagnin@adinet.com.uy)  
e-mail : [atomeo@varela.reu.edu.uy](mailto:atomeo@varela.reu.edu.uy)

# INTRODUCTION À LA PALÉOGRAPHIE, SCIENCE DES ÉCRITURES ANCIENNES

Monsieur Hans-Robert AMMANN, archiviste cantonal, propose aux généalogistes et chercheurs intéressés un cours de lecture des textes anciens.

## Programme

- Présentation de textes originaux (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) des différentes régions du Valais.
- Exercices pratiques de lecture dans les registres paroissiaux des participants, selon leur choix.
- Inventaire et signification des différentes abréviations.
- Forum des problèmes rencontrés.

## Dates

- Au printemps et-ou en automne, à définir.
- Lieu: Archives cantonales, rue des Vergers 7, 1950 Sion.
- 6 à 10 séances de 60 à 90 minutes, après 18 heures.

Les personnes intéressées sont invitées à s'annoncer auprès du secrétaire de l'association, en lui faisant part de leurs disponibilités (Jour de la semaine et horaire):

Albano Hugon  
Rue de Condémines 13  
1950 Sion  
027/322 54 28  
E-mail: [albhugon@bluewin.ch](mailto:albhugon@bluewin.ch)

Nous vous contacterons par écrit sitôt le cours organisé.

# *EINFÜHRUNG IN DIE PALÄOGRAPHIE PRAKTISCHER LESEKURS*

*Herr Staatsarchivar Hans-Robert AMMANN hat sich bereit erklärt, interessierte Genealogen und Forscher in die Lektüre alter Schriften einzuführen.*

## *Programm*

- *Vorstellung von Originaltexten (16.-19. Jahrhundert) aus verschiedenen Gegenden des Wallis.*
- *Praktische Leseübungen in Pfarrbüchern (Wahl nach Herkunft der Teilnehmer).*
- *Auflistung und Erklärung der verschiedenen Abkürzungen.*
- *Besprechung von angetroffenen Problemen.*

## *Daten*

- *Im Frühjahr und/oder Herbst, nach Vereinbarung.*
- *Ort: Staatsarchiv, Rue des Vergers 7, 1950 Sitten.*
- *6 bis 10 Sitzungen zu je 60 bis 90 Minuten, 18.00 Uhr.*

*Alle Interessierten sind gebeten, sich bei unserem Vereinssekretär anzumelden und den bevorzugten Wochentag und die gewünschte Zeit anzugeben:*

*Albano Hugon  
Rue de Condémines 13  
1950 Sitten  
027/322 54 28  
e-mail: [albhugon@bluewin.ch](mailto:albhugon@bluewin.ch)*

*Wir werden Sie schriftlich benachrichtigen, sobald der Kurs festgesetzt ist.*

# GÉNÉALOGIE ET INTERNET

◀> JEAN-DANIEL ROTEN <>

**L**es arbres généalogiques constituent une pratique ancienne qui a déjà sa place dans la Bible avec, en particulier, le célèbre **arbre de Jessé**. (Evangile selon saint Matthieu, I, 1-17).

Les personnes souhaitant recueillir des informations concernant leurs ancêtres s'en remettent le plus souvent aux témoignages de leurs parents ou grands-parents qui ont parfois conservé des documents écrits, des photographies, ainsi que le souvenir clair et précis des événements passés.

Ils peuvent ensuite s'adresser à l'officier d'état civil de leur commune ou encore se plonger dans les registres paroissiaux où sont répertoriés les baptêmes, les mariages et les enterrements.

En Occident, les registres, tenus par les représentants de l'Eglise depuis des siècles, ont considérablement facilité la recherche des ancêtres. La généalogie commence à susciter un vif intérêt dans les années 1930. En cette période agitée, les Allemands doivent justifier leurs origines aryennes sur plusieurs générations.

Ce n'est qu'à partir des années 1970 que cette science devient un hobby important à tel point que la recherche généalogique constitue aujourd'hui une des disciplines de l'histoire.

Avec l'essor d'Internet, l'intérêt pour la généalogie atteint même des sommets depuis quelques années.

L'AVEG n'échappe pas à la règle. De nombreux adhérents ont troqué leurs fiches pour un logiciel de généalogie. La facilité avec laquelle il est maintenant possible de gérer des milliers d'informations nous pousse vers de nouvelles recherches.

Nouvelles et lointaines recherches si l'on songe à l'émigration valaisanne du XIX<sup>e</sup> siècle qui oblige bien des généalogistes valaisans à enquêter hors de notre pays, voire de notre continent.

Afin de réunir toutes les personnes intéressées par la généalogie en Valais, le comité de l'AVEG a décidé, il y a quelques mois déjà, d'ouvrir un site Internet à l'adresse suivante :

<http://www.isuisse.com/aveg>  
(l'adresse peut changer, alors renseignez-vous).

Vous y trouverez des informations sur nos patronymes, notre association, nos archives. Pour améliorer encore l'intérêt du site, le gestionnaire du site a besoin de votre collaboration active.

Faites-lui connaître précisément l'état de vos recherches et acceptez d'être des personnes de référence pour vos familles, vos villages ou vos régions.

Toutes les idées, tous les avis et souhaits sont les bienvenus. L'adresse e-mail ci-dessous est d'ailleurs à votre disposition. Notons enfin que les pages germanophones ne demandent qu'à être développées. Avis aux personnes compétentes...

Le gestionnaire du site  
[jdroten@tvs2net.ch](mailto:jdroten@tvs2net.ch)

AVEG – WVFF  
Case postale 58  
1951 Sion

Des formules d'inscription ad hoc sont déposées à la salle de lecture aux Archives cantonales.

# DESTIN

«» ELISABETH GASPOZ-GABIOUD «»

Lors d'un après-midi de recherches aux Archives cantonales, je tombe par hasard sur un travail d'une certaine importance écrit par le docteur Nicolas de Kalbermatten qui achevait ainsi une œuvre que son grand-père puis son père avaient entreprise :

«Joseph de Kalbermatten 1840-1920, une histoire, une famille» contient un certain nombre de pièces d'archives, beaucoup de documents photographiques, de multiples notices historiques et, surtout, le chemin de vie et la descendance complète de Joseph de Kalbermatten et Stéphanie de Riedmatten. Ce livret ne constitue pas une publication tous publics, mais un document remis aux membres de la famille lors d'une fête estivale. Contacté, l'auteur m'a instantanément autorisée à puiser dans ses écrits la matière suffisante pour confectionner un article du bulletin de l'AVEG et évoquer de cette manière quelqu'un qui a profondément marqué le paysage valaisan.

Je l'en remercie vivement !



Le hameau «Kalbermatte» dans la vallée de Saas peut s'enorgueillir d'avoir offert un patronyme à l'une des plus importantes familles patriciennes valaisannes. Le nom «Kalbermatter» se lit pour la première fois en 999 dans l'acte de donation du «Comté du Vallais» à Hugues, évêque de Sion, par le roi Rodolphe de Bourgogne. Le chanoine sacristain Bartholomeus Kalbermatter y sert en effet de témoin.

La famille n'a pas seulement essaimé dans la vallée de Saas. Une branche s'est développée dans la région de Viège, une autre à Rarogne et une dernière à Sion. Elle a donné beaucoup d'ecclésiastiques, de magistrats et d'officiers militaires qu'on retrouve aussi bien au Piémont, en Anniviers, qu'à Loèche, Evian, Monthey ou Saint-Maurice.

En mars 1712, à Versailles, Jacques-Arnaud Kalbermatten, grand châtelain, bourgmestre de Sion, banneret et capitaine de dixain, chevalier de l'ordre de St-Michel, reçoit de Louis XIV les lettres de noblesse pour lui et tous les descendants de son bisaïeul le grand bailli Nicolas, « pour services rendus pendant la guerre de Succession d'Espagne ».

Les de Kalbermatten sont nés.



Jacques-Arnaud de Kalbermatten

Bien plus près de nous, le 19 septembre 1840, Joseph naît à Sion, premier enfant du couple Emmanuel de Kalbermatten et Françoise de Courten.

Orphelin de père dès l'âge de trois ans, Joseph fréquente le collège de Sion alors même que la ville démolit ses remparts, pave la rue de Conthey et crée la place de la Planta.

*Annus Millesexcentis octingentesimo quadragesimo, die  
viginti prima Septembris obijt et pueri natus Josephus  
fratri Alphonsus Emanuelis filii h. h. et v. v. D. n. s.  
Emmanuelis de Kalbermatten (patris) et sanctissimae Constantiae et  
D. n. s. Franciscus de Courten uxoris.*

*Locantibus testibus paroch. D. Amato Parrochianus D.  
Catholice, et not. D. Josephus de Kalbermatten.*

*Datum Sion die 19. Novembris Anno 1840.*



*Josephus de Kalbermatten (filius)*

Elève du père de Raphaël Ritz, il brille dans les cours de dessin puis obtient en 1861 son diplôme de notaire. Mais il ne s'arrête pas là. Elève du Polytechnicum de Zürich de 1862 à 1865, il obtient son diplôme d'architecte et devient ainsi le premier architecte diplômé valaisan.



Après un voyage d'études dans les Grisons, au Tessin et en Italie du Nord, périple dont il ramène des carnets remplis de croquis, d'esquisses et de notes, Joseph s'établit au pays, ouvre un bureau d'architecte et remplace son ancien maître de dessin, Laurent Ritz, à la direction de l'école de dessin du collège de Sion.

Le 10 janvier 1866, Joseph épouse Stéphanie de Riedmatten, de six ans sa cadette, qui lui donne onze enfants, sept garçons dont deux meurent en bas âge et quatre filles.



**DIPLOM**  
 der eidgenössischen polytechnischen  
  
**SCHULE.**

Erste Abtheilung der *Bau* Schule.

Dem *Herrn Joseph von Nattermatten von Litten et. Mathis*  
 Der Die *erste* Abtheilung Der *Bau* Schule  
 an dem

**EIDGENÖSSISCHEN POLYTECHNIKUM**

vom *1. October* 1862 bis *1. August* 1865 besteht,  
 und nach gesetzlicher Vorschrift zur Erwerbung dieses Diplomas am *22. October* 1865  
 die schriftliche und mündliche Prüfung in den Fächern der  
*Mechanik, inofficielle Geometrie, Statik, mechan. Physik, Verfestigung des Eisens, Eisenbau,  
 Schiffsbau, Maschinenbau, Maschinenbau, Dampf- & Wasserkraft, & Druckmaschinenbau.*

bestanden hat, wird hiermit in **Würdigung** des Ergebnisses dieser Prüfung,  
 sowie der bei den *Reputationen, Konkurrenzarbeiten und Jahresprüfungen* an der *Schule* geleisteten Leistungen  
 das Zeugniß *wissenschaftlicher und technischer Befähigung zum Austritt des*  
*Berufs eines* **Architekten** erteilt.

Gegeben in Zürich den *16. August* 1865.  
 Im Namen der Lehrerschaft:

Der Vorstand  
 der *Bau* Schule  
*Godfried Langen*



Der Direktor  
 der eidg. polytechnischen Schule.  
*Dr. Bally*

Im Namen des Schweiz. Schulrathes  
**DER PRÄSIDENT,**  
*Happels*

Der Sekretär:  
*Prof. J. Schilling*

Das Resultat der Exam. bescheinigen vom 1. Aug. 1865 ist die Nattermatten geworben worden das Diplom  
 entgegen, dessen die oberschw. Staatsrat für Erwerbung eines Diplomes angeordnet hat.

Comme architecte, il déploie une intense activité dans tout le canton, spécialement comme auteur d'églises néo-gothiques et néo-romanes. Citons notamment celles de Gampel, Orsières, Eischoll, Salgesch, Trient, Saint-Léonard. On lui doit aussi l'arsenal cantonal et, surtout, le collège de Sion, fleuron du patrimoine architectural de la capitale, converti aujourd'hui en palais de Justice.



*J. de Kalbermatter*

Avec la complicité de son fils Alphonse dès 1894, il continue à bâtir des églises dans tout le canton. Le pénitencier cantonal, la maison Burgener à Viège et l'école des filles à Sion portent également le tampon « Kalbermatten, architectes, Sion ».

Mais il ne faut oublier que derrière l'homme public vit un époux, un père, un grand-père. Joseph et Stéphanie n'ont certainement pas osé rêver de partager 54 ans de vie commune.



*Noces d'or 1916*

Ils n'ont probablement pas non plus imaginé, le jour de leur union, qu'en 134 ans ils engendreraient une famille de plus de 350 individus, qui s'allieraient à 106 familles différentes.

Aujourd'hui, ils ne croiraient pas celui qui leur dirait que pour visiter leurs descendants, ils auraient à sillonner la Suisse, traverser la France, la Belgique, l'Angleterre, la Suède, redescendre en Allemagne, Autriche, Italie et Espagne, avant de s'envoler pour l'Argentine, de rejoindre les USA (Miami, Pittsburgh, Summit, Livingstone) pour enfin s'offrir un détour par la Nouvelle-Zélande et les Indes.



Assis dans un fauteuil dans son jardin, un mois avant son décès, Joseph, 80 ans, sourit en pensant à cette grande famille semée autour de lui. Il est prêt à s'en aller, non sans avoir laissé par écrit ses dernières volontés.

Je souviens de mon parrain mon cher oncle Eugène de Courten; (et enf in) mes deux cafetières d'argent, et enfin r) mes deux galons Louis XV mes tableaux et autres objets ayant une valeur artistique ou archéologique.

Je lègue purement et simplement à mes fils: mes portraits de famille compris celui que je crois être le portrait du Comte du Lac ambassadeur de France en Suisse, mes armes et à mes fils architectes: Alphonse et Etienne mon outillage, mes livres, photographies, dessins et recueils d'architecture, enfin à mon fils Alphonse la coupe que j'ai reçue du Conseil d'Etat du Valais et l'album des œuvres du peintre Anker que j'ai reçu de mes collègues professeurs au Collège de Sion comme souvenir de mon jubilé professionnel.

Je recommande à mes chers enfants de vivre toujours en bonne harmonie, de consoler le cœur de leur excellente mère en menant une vie conforme aux enseignements de Notre Sainte Mère l'Eglise Catholique, de l'entourer de leurs soins et de leur affection en reconnaissance de sa vie de dévouement et d'abnégation, de prier pour le repos de nos âmes, et je prie Dieu de nous réunir tous un jour dans la céleste Patrie.

Ainsi fait à Sion le 27 Janvier mil neuf cent dix neuf et écrit de ma main.

Joseph de Malherbation.

Copie certifiée conforme et la minute

*Joseph de Malherbation*

*Alphonse de Malherbation*

*Etienne de Malherbation*

*Alphonse de Malherbation*

*Etienne de Malherbation*

Notaire

AVOYER GÉNÉRAL  
— VISUÉE —

*« Je recommande à mes chers enfants de vivre toujours en bonne harmonie, de consoler le cœur de leur excellente mère en menant une vie conforme aux enseignements de Notre Sainte Mère l'Eglise Catholique, de l'entourer de leurs soins et de leur affection en reconnaissance de sa vie de dévouement et d'abnégation, de prier pour le repos de nos âmes, et je prie Dieu de nous réunir tous un jour dans la céleste Patrie. »*

# ILS NOUS ONT QUITTÉS

« LE COMITÉ »

A l'occasion des 10 ans de l'AVEG, le président d'honneur M. Jean Bützberger se plaisait à rappeler les circonstances de la naissance de la société.

Il évoquait également les membres dévoués du premier comité et adressait un hommage à M<sup>me</sup> Marthe Carron, « tante Marthe », décédée au début octobre 1999.



*MM. Paul Heldner, Hermann Imboden, Jean Bützberger, Bernard Truffer, Freddy Avanthay  
M<sup>mes</sup> Evelyne Savioz Marthe Carron*

Il n'imaginait pas à ce moment-là, qu'en l'espace d'une petite année, deux autres artisans de la première heure allaient nous quitter dans la force de l'âge: M<sup>me</sup> Evelyne Savioz de Veyras, première secrétaire, et M. Freddy Avanthay de Champéry, premier caissier.

Hommage!

## A Evelyne Savioz

**I**l y a quelques semaines, Madame Evelyne Savioz-Favrod, de Veyras, nous a quittés.

Les généalogistes de ce canton ne peuvent s'empêcher d'avoir une pensée émue pour celle qui a été membre fondatrice et première secrétaire de leur association, l'Association valaisanne d'études généalogiques (AVEG).

Par son mari, Michel Savioz, héraldiste renommé, elle avait pris goût pour tout ce qui touche la généalogie. J'ai donc contacté cette femme passionnée de cette science au moment de fonder l'AVEG à la fin des années 1980. Depuis cette date, même si elle a démissionné du comité en 1994, elle est restée très active dans le monde de cette passion.



Ses amis se souviennent encore de sa participation à de nombreuses foires expositions en compagnie de son époux, proposant l'établissement d'arbres généalogiques et d'armoiries de familles.

Malgré la maladie qui l'a frappée, Madame Evelyne Savioz est restée fidèle à ses amis. Elle laissera le souvenir d'une femme de cœur, une femme qu'il faisait bon de connaître et de côtoyer. Son départ crée un grand vide dans le cercle de ses connaissances.

Au nom de l'AVEG et de ses amis généalogistes, j'ai l'immense chagrin d'adresser à son mari et à ses enfants nos plus sincères condoléances.

Jean Bützberger  
Président d'honneur de l'AVEG

## A Freddy Avanthay

**D**ifficile de cerner quelqu'un qu'on a connu, côtoyé, mais qui était si discret, si secret.

Freddy cultivait l'art d'être très profondément présent, tous sens en alerte, tout en passant complètement inaperçu. C'était un homme qui pratiquait essentiellement « le langage des yeux ».

Peut-être cela venait-il de sa nature profonde, peut-être avait-il développé cette attitude à la suite d'une attaque de la poliomyélite lorsqu'il était enfant : s'accommoder d'un corps mutilé, vivre avec beaucoup de renoncements, être différent.

Freddy avait la passion du passé et un profond respect du patrimoine. Il s'est investi dans le maintien et la sauvegarde des objets, des traditions et surtout des airs et mélodies populaires. En signe de reconnaissance, le groupe folklorique de Champéry l'a nommé membre d'honneur.

Qu'il se soit retrouvé membre fondateur de l'AVEG ne relève pas du hasard. Le culte du passé est intimement lié à celui de la famille, et Freddy, déjà membre de la société suisse de généalogie, n'a pas manqué de répondre présent lorsqu'un groupement officiel valaisan s'est constitué. Premier caissier de l'AVEG, il a officié de 1989 à 1995 avec compétence et dévouement.

Lors de la grande vague d'émigration vers le Nouveau Monde, des « Grenon », de la même branche que la maman de Freddy, ont quitté le pays pour l'Argentine.



En 1990, Freddy s'est rendu en compagnie d'autres Valaisans sur la terre d'accueil de ses lointains cousins. On trouve la trace de son passage dans le livre d'or du musée d'Espéranza et sur la plaque apposée dans l'entrée du « Centre d'Etude Valais-Argentine » à Colon/Entre Rios, dont il fut un des généreux donateurs.

Atteint dans sa santé, Freddy a quitté ce monde comme il a vécu, discrètement, sans faire de bruit.

Paix et repos à son âme.

Elisabeth Gaspoz-Gabioud  
Présidente de l'AVEG



## ZUM GEDENKEN

*Anlässlich des 10jährigen Bestehens der WVFF nahm sich der Ehrenpräsident, Herr Jean BÜTZBERGER, die Mühe, die Umstände in Erinnerung zu rufen, wie es zur Gründung unseres Vereins gekommen ist. Er erwähnte dabei die Namen der verdienstvollen Mitglieder des ersten Vorstands und gedachte besonders Frau Marthe CARRON, die anfangs Oktober 1999 verstorben ist.*

*Er ahnte damals noch nicht, dass wenig später zwei weitere Mitglieder der ersten Stunde im besten Alter von uns gehen sollten, nämlich Frau Evelyne SAVIOZ von Veyras, erste Sekretärin, und Herr Freddy AVANTHAY von Champéry, erster Kassier unseres Vereins.*

*Sie werden uns allen in bester Erinnerung bleiben!*

# LA POPULATION DE SAILLON À TRAVERS LES SIÈCLES PAR QUELQUES TOUCHES HISTORIQUES ET GÉNÉALOGIQUES

«» PHILIPPE TERRETTAZ «»



Saillon, ses tours et son bourg font partie du paysage valaisan. Cette crête crénelée qui jaillit dans la plaine du Rhône, surmontée des débris d'un château aux vestiges majestueux, attire le regard qui se perd ensuite dans un décor de murs et de vignes. Entre vergers et montagne, Saillon se dore au soleil comme les lézards habitant ses murgères. Ses allures de Provence ou de Toscane, voire ses airs de Castille, en font une halte privilégiée dans ce Valais qui ouvre les portes du sud et des pays méditerranéens.

Saillon est aussi un village qui «bouge», que l'on connaît à la ronde par ses fêtes médiévales, par Farinet et son sentier, par son centre thermal, ses vins et d'autres atouts économiques, touristiques, culturels ou humains.

Mais qui sont les gens qui ont fait Saillon? Qui sont les personnes qui ont assuré le lien entre un village au passé flamboyant, dont les tours et les remparts sont les témoignages vivants, et au présent qui allie pittoresque et modernité? Qui sont ceux qui l'habitent aujourd'hui et qui demain se réclameront de ce coin de pays?

Dévoilons l'histoire du vieux bourg. Ouvrons les vieux registres et partons à la découverte de ses gens

## A) Les sources généalogiques et démographiques

Les premiers documents permettant d'avoir un aperçu de la population de Saillon remontent au début du XIII<sup>e</sup> siècle. En effet, le minutarius maius de l'Abbaye de Saint-Maurice, qui rassemble près de 1000 actes notariés du XIII<sup>e</sup> siècle, contient de nombreux documents sur Saillon.

Pour les siècles suivants, durant la période savoyarde plus précisément, les documents ne manquent pas puisque l'administration comtale demandait la tenue de registres d'impôts et de subsides. La grosse de 1471 donne un aperçu des propriétaires fonciers de Saillon et permet de compléter ce tableau.

Quelques reconnaissances foncières du XVI<sup>e</sup> siècle et les archives communales anciennes fournissent ensuite des informations jusqu'à l'apparition des registres paroissiaux de Saillon. Ces derniers rassemblent des données qui remontent à 1610, tant pour les baptêmes que pour les mariages ou les décès. Ils sont régulièrement tenus jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (1707). Quelques lacunes se manifestent dans les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle à cause de la négligence des desservants qui notent parfois épisodiquement les inscriptions dans les registres.

De 1707 à 1727, les lacunes deviennent générales. Un registre, qui a été perdu depuis, a sans doute été utilisé, mais nous n'en avons aucune trace. Ces lacunes du début du XVIII<sup>e</sup> siècle posent des problèmes pour l'établissement de données généalogiques précises, mais ne perturbent que partiellement la constitution de lignées.

Un registre des naissances reprend à partir de 1725, tandis qu'il faut attendre 1749 pour que les registres de mariages et de décès soient à nouveau tenus. Depuis cette date, ils sont complets jusqu'à nos jours.

Nous disposons ainsi d'une suite quasi continue de 1610 jusqu'à nos jours.

De plus, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les différents recensements apportent ponctuellement des éclairages sur le paysage démographique du bourg de Saillon.

## B) Les origines de Saillon

Pour bien comprendre l'évolution de la population de Saillon à travers les âges, il faut remonter au début de notre ère quand le noyau primitif de Saillon se trouve sur le cône de déjection de la Salentze.

On y trouve d'ailleurs deux hameaux: l'ancien Saillon, sur la rive gauche de la Salentze, dans les premiers contreforts du coteau de Leytron, et, sur la rive droite, Saint-Laurent au centre du cône, sur sa partie la plus élevée. Saint-Laurent doit sa naissance à une villa romaine que des fouilles archéologiques ont remise à jour en 1945.

Ces deux agglomérations s'inscrivent dans un groupe social homogène, constitué par une série de hameaux qui occupent tout le coteau de Leytron, entre la Salentze et l'Ardevaz, jusque vers les sommets d'Ovronnaz.

L'apparition de la féodalité vient perturber cet équilibre social essentiellement rural.

La construction d'un château sur la colline, à l'ouest des villages, donne naissance à un nouveau noyau urbain qui, peu à peu, se sépare de ses origines rurales et rassemble une population que l'intérêt économique ou militaire pousse en ses murs. En effet, en 1052, lorsque Saillon est mentionné pour la première fois dans des documents écrits, c'est déjà un château que se partagent les influences des évêques de Sion et des premiers seigneurs de la maison de Savoie. Saillon n'est plus un monde strictement rural, mais un acteur que l'on voit déjà jouer un grand rôle militaire et économique dans l'histoire de ce coin de pays.

L'activité économique et sociale se concentre désormais dans le nouveau bourg et les deux hameaux de l'ancien Saillon et de Saint-Laurent disparaissent peu à peu. Aujourd'hui, la chapelle Saint-Laurent et ses vestiges archéologiques, sur la route de Leytron, constituent les derniers témoignages de ces agglomérations primitives.

### C) La population à travers les âges

#### XIII<sup>e</sup> siècle

Deux personnages du XIII<sup>e</sup> siècle illustrent la situation de ce Saillon nouveau.

Le premier de ces personnages s'appelle Jacques de Saillon. Il apparaît dans les documents dès 1214, où, certainement encore jeune, on le qualifie de clerc. Dès 1217, il est subdiaconus, puis, en 1223, chanoine du Chapitre de Sion. On le mentionne une dernière fois en 1259. Jacques de Saillon est issu de la famille féodale du lieu qui vient de donner un évêque de Sion (Guillaume de Saillon, vers 1205). C'est l'une des premières familles de Saillon pour laquelle il est possible de constituer une généalogie grâce aux documents dépouillés par J. Gremaud.<sup>1</sup>

Cette famille, qu'on suppose autochtone en raison de son nom, est certainement héritière des propriétaires fonciers qui occupaient l'ancien site de Saillon et de Saint-Laurent. A ses côtés, des familles comme les Dussex ou les Romanod constituent les plus anciennes familles du lieu.

Le second personnage, Raymond de Montevitolo, est un riche marchand italien d'Asti, installé à Saint-Maurice, mais propriétaire d'une maison dans le bourg de Saillon et d'un domaine agricole sur le coteau des Condémines non loin de là.

---

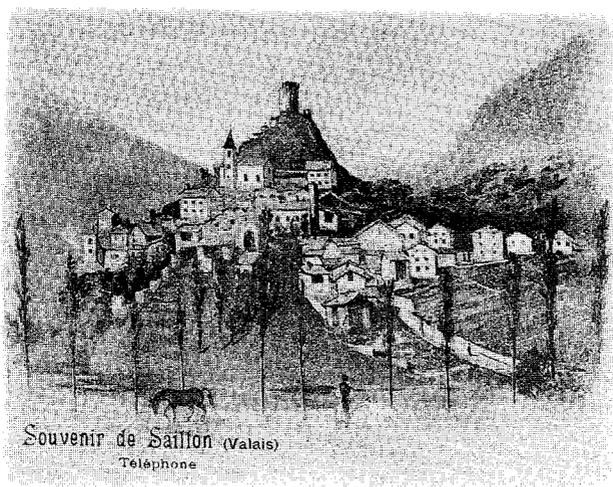
<sup>1</sup> *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, dans Mémoires et documents, publiés par la Société d'histoire de Suisse romande, 1<sup>re</sup> série. T. XXIX-XXXIII et XXXVII-XXXIX, Lausanne, 1875-1884 et 1893-1898; vol. 1

Ses descendants porteront le nom de Raymondini. L'histoire particulière a été étudiée et publiée par Pierre Dubuis.<sup>1</sup>

Raymond de Montevitulo joue un rôle important dans la ville de Saint-Maurice où il fait partie des commerçants fortunés. Sa présence à Saillon prouve son sens du commerce puisque les comtes de Savoie, lorsqu'ils rachètent leurs droits féodaux aux *de Saillon*, ont l'ambition de faire de Saillon une place forte militaire et économique avec le dessein de concurrencer la ville de Sion et de déstabiliser le pouvoir des princes évêques.

Le paysage de l'histoire démographique de Saillon est planté. Aux côtés des familles du lieu viennent se greffer des étrangers attirés par les espoirs d'une prospérité économique nouvelle. Cette caractéristique qui voit se mêler gens du pays et étrangers ne change pas à travers les siècles et constitue progressivement la population de Saillon d'aujourd'hui.

#### XIV<sup>e</sup> siècle



<sup>1</sup> Raymond de Montevitulo Lombard et bourgeois de Saint-Maurice à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. AV, 51 (1976), pp. 131-139

La prospérité économique voulue par la maison de Savoie incite plusieurs familles de la noblesse savoyarde à s'installer à Saillon. Les *de Châtillon, de Lornay, du Châtelard, de Quartery, de Collombey* et d'autres encore construisent leurs demeures au bourg de Saillon. A leurs côtés, des banquiers lombards installent leurs bureaux de change dans le bourg. De cette époque, les archives du Chapitre de Sion conservent le testament de *Marguerite de Collombey, née de Blonay*, passé à Saillon le 19 août 1349.

Elle est la veuve du donzel Guillaume de Collombey et se trouve malade (certainement la peste, vu la date). Son testament donne une idée de l'ameublement et de la toilette d'une dame noble de cette époque :

*« Pour les obsèques, elle lègue 17 livres mauricoises pour la réalisation desquelles elle donne onze gobelets d'argent, pesant chacun un mare, un fermail d'or pesant huit florins, sept anneaux, dont l'un d'or avec une pierre de <trally>, un frontelet orné de trente-trois perles, trois chaudrons de métal, son lit avec sa meilleure serge de Chalvu., sa couverture aux armes de Blonay, de Collombey et de Neufchâtel. De plus, elle lègue à son serviteur un lit de 20 sols et à sa servante, sa robe de <tagney>...<sup>1</sup> »*

## XV<sup>e</sup> siècle

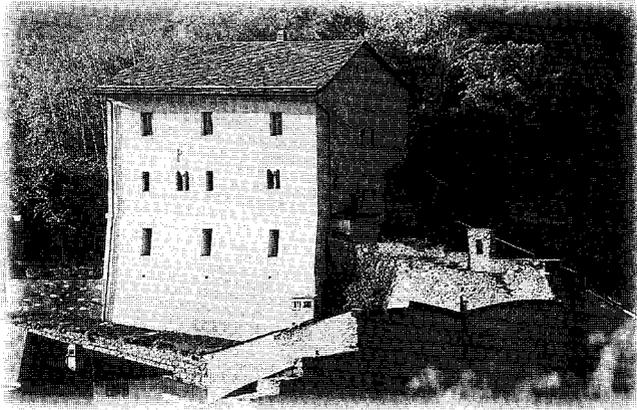
La prospérité rêvée ne se concrétise pas et, en 1475, quand les troupes savoyardes sont défaites à la bataille de la Planta, la population du bourg de Saillon a déjà changé. Quelques familles nobles y possèdent encore des fonds importants mais ont déjà abandonné cette place trop isolée par le Rhône et ses frasques. Quelques descendants de Lombards, comme la famille de Richard Moulin ou celle de Jean Fenassy, mènent désormais une vie toute pastorale aux côtés de familles de la région comme les Martinet et les Juillonard. Saillon redevient un village agricole, mais conserve néanmoins une allure de petite ville et reste le centre politique de la châteltenie.

---

<sup>1</sup> Archives du Chapitre de Sion, t. 15, n° 93

## XVI<sup>e</sup> siècle

Si Saillon redevient un petit bourg agricole loin des grands chemins, il conserve quelques traits d'une petite ville et, parmi ces petites caractéristiques, la gestion d'un hospice pour les voyageurs et les malades. La bourgeoisie afferme cette institution qui assure le lit, le couvert et le transport des voyageurs.



Pierre Blanchoud de Leytron s'y intéresse vers 1525 et s'établit avec sa famille dans les murailles du vieux bourg. Les Blanchoud constituent ainsi une famille importante à Saillon jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le hasard fait que cette famille s'éteint en même temps que disparaît l'hôpital de Saillon, déserté par les voyageurs qui se déplacent désormais en train. Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, apparaissent également les Bertuchoz en provenance du Four sur Leytron.

## XVII<sup>e</sup> siècle

Tandis que les dernières familles médiévales s'éteignent peu à peu, leur place est occupée par de nouveaux arrivants : parmi eux, les Guex et les Bochatay de Salvan, les Cheseaux en provenance de l'Arbarey sur Saxon via Leytron.

Comme petite cité chef-lieu de châteltenie, Saillon jouit d'un peu d'aura et les familles bourgeoises du lieu lient leurs destinées avec les familles patriciennes de la région, tant avec celles de Martigny qu'avec celles de Saint-Maurice ou de Sion.

Marie-Marthe de Montheolo, fille de Jean II de Monthéolo, capitaine du dizain de Sion, vidome de Leytron et Martigny, unit ainsi sa destinée avec Laurent Romanod de Saillon en 1625. Particulièrement mouvementée, son existence représente la situation de bien des Valaisans vivant à cette époque. Rongées par la maladie ou les épidémies, les familles se disloquent puis se recomposent pour survivre.

Quand il épouse Marie-Marthe de Monthéolo, Laurent Romanod est encore jeune mais déjà veuf. (Sa première femme était elle-même déjà veuve.) Il a deux enfants avec Marie-Marthe de Monthéolo, puis il décède à son tour. Marie-Marthe de Monthéolo se remarie en 1631 avec Gaspard Heymon, châtelain, et lui donne sept enfants qui décèdent presque tous en bas âge. Gaspard Heymon meurt à son tour en 1643. Une année plus tard Marie-Marthe de Monthéolo se remarie une troisième fois avec Nicolas Métraux qui vient également de perdre sa femme. Deux enfants naissent de cette union, mais Nicolas Métraux décède déjà en 1647. Marie-Marthe de Monthéolo épouse alors Claude Piamont de Martigny, mais aucun enfant ne semble naître de cette dernière union.

L'histoire de Marie-Marthe de Monthéolo ne constitue pas la norme de l'époque, il est vrai, mais cette situation extrême illustre le désarroi pouvant habiter ces familles qui doivent survivre plus que vivre.

### XVIII<sup>e</sup> siècle

Saillon compte à peine 200 habitants et peine à stabiliser sa population. Des familles s'établissent, puis s'en vont. D'autres s'éteignent. Des filles du lieu épousent des gens de l'extérieur qui amènent du sang neuf au village. Les familles Raymond, Thurre ou Fumeaux, toutes trois d'origine

valaisanne, font partie de ces immigrants, de même les **Théodule** de Verrayes dans la vallée d'Aoste ou les **Détienne** issus de Rigny-la-Salle en Champagne, deux familles provenant d'horizons plus lointains.

Dans tous les cas, la situation reste précaire. En témoigne la situation de **Jean Bertholet** dont la famille s'est établie à Saillon vers 1650 et dont les membres doivent trouver leurs ressources dans le service étranger.

C'est dans le notariat que la famille de **Jean-Joseph Claret** trouve une source de revenus qui lui donne une aisance particulière au point de permettre à leur fils Jean-Baptiste de faire des études de médecine et de botanique. Jean-Baptiste Claret collabore par la suite avec **Albrecht von Haller** et **Samuel de Wyttenbach** dans leurs études sur la flore helvétique.

Aux côtés des Claret, quelques familles de la bourgeoisie locale semblent jouir d'un statut social plus élevé, mais qui transparaît plus dans une mainmise sur les petites charges politiques locales que dans une réalité financière.

## XIX<sup>e</sup> siècle

Les révolutions qui s'amorcent ouvrent des perspectives nouvelles. On ose plus, on espère plus, on entreprend plus. Les idées nouvelles font leur chemin. A la résignation qui a eu cours durant plusieurs siècles succède un esprit plus conquérant. Il faut dire que Saillon connaît une spectaculaire remontée démographique puisque de moins de 200 habitants au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, le village atteint les 500 habitants vers 1900. Si l'on devient plus conquérant, c'est aussi par nécessité. Les gens voient leur salut dans une amélioration des conditions de vie du pays. **Maurice Barman** fait partie de ces conquérants qui ont remodelé le vieux pays avec la certitude qu'on y vivrait mieux. Etabli à Saillon, pays de sa mère née Cheseaux, il révolutionne la vie au village en amenant l'eau dans l'enceinte du bourg. Il pose également les premiers jalons de l'assainissement de la plaine et de la correction du Rhône. Ses contemporains comprennent

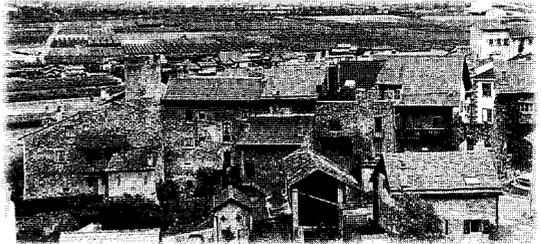
d'ailleurs son esprit visionnaire et l'appellent plusieurs fois à la haute charge de conseiller d'Etat et de conseiller national.

En revanche, Jules Lugon fait partie des nombreux Valaisans qui, désireux de connaître des changements plus rapides, voient dans l'émigration la solution à une misère qui n'a que trop duré. L'Argentine, puis le Chili et enfin le Pérou vont asseoir la prospérité des Lugon qui aujourd'hui encore transparaît dans l'aisance de ses descendants toujours attachés à Saillon et à leurs cousins.

Tandis que les uns s'en vont vers les Amériques, d'autres Valaisans quittent leurs montagnes et leurs vallées pour rejoindre la plaine où se dessine une prospérité nouvelle. C'est ainsi que les Roduit, Luisier, Joris, Rossier, tous en provenance de l'Entremont, s'établissent à Saillon où ils trouvent rapidement leurs aises, au point de constituer la base de la population du village.

## XX<sup>e</sup> siècle

Les changements voulus par Maurice Barman transforment la vie de Saillon et du Valais. En quelques décennies, la plaine du Rhône, insalubre marécage qui avait donné son surnom aux



Saillonins, les «Tapagoilles», devient un eldorado agricole. Saillon, agrippé à son maigre coteau, regarde désormais vers la plaine et ses cultures maraîchères. On y vit néanmoins encore entre deux mondes. Héritiers d'une pauvreté qui leur a collé à la peau durant des siècles, les Saillonins éprouvent quelque peine à croire au progrès. Après avoir connu la faim, ils mangent d'abord à satiété avant d'oser regarder plus loin.



Née en 1885 dans une période où l'on assèche les premiers marécages, Anna Roduit-Cheseaux connaît tous ces changements. Elle épouse Maurice Roduit vers 1910 et élève 10 enfants. Durant cette période où le monde se trouve en pleine expansion, elle voit l'arrivée de l'eau courante, de l'électricité et d'autres bienfaits de l'évolution technologique. Elle voit les premières maisons dans la plaine, les premiers Saillonins mécanisés qui se munissent de machines agricoles. Elle connaît les riches heures de l'agriculture valaisanne,

pays de cocagne, qui nourrit la Suisse entière. Elle rencontre aussi dans sa vieillesse les premiers soubresauts d'une économie agricole qui perd son aura et sa force économique dans un monde où tout allait va trop vite.

Quand elle fête son centenaire en 1985, Saillon regarde déjà dans une nouvelle direction. Le centre thermal des Bains-de-Saillon a ouvert ses portes depuis quelques années et déjà de nouveaux visages font une fois encore leur apparition à Saillon. De 800 habitants vers 1970, Saillon passe le cap des 1500 habitants en l'an 2000.

### Aujourd'hui

Saillon a doublé sa population en 20 ans. Les Roduit, Thurre, Cheseaux, Luisier, Bertholet, Gay, Fumeaux, Bertuchoz, Dussex, Moulin et leurs descendants constituent encore la grande partie de la population.

Les nouveaux arrivants proviennent aujourd'hui d'horizons beaucoup plus divers. Si ce sont des échanges avec les vallées valaisannes et les villages des environs qui ont constitué l'essentiel de la population durant plusieurs siècles, les immigrants italiens, espagnols, portugais ou yougoslaves

constituent les nouveaux habitants, attirés par une prospérité économique essentiellement basée sur l'agriculture, la construction ou le tourisme. Depuis l'ouverture du centre thermal, ce sont des Français dans la restauration, des Belges dans le paramédical qui forment la nouvelle vague. Ce sont ainsi douze nationalités, hormis les Suisses, qui composent le paysage de Saillon au tournant du III<sup>e</sup> millénaire. Il faut ajouter à cela les nombreux retraités, romands ou alémaniques, qui choisissent Saillon pour leurs vieux jours. Sur le plan régional, idéalement placé entre Sion et Martigny, le village attire aussi les gens des environs à la recherche du calme de la campagne et de la proximité des commodités de la ville.

Fidèle à la destinée que lui a tracée son histoire, Saillon continue de voir sa population évoluer entre anciennes et nouvelles familles. Le cachet et le climat constituent les deux principaux pôles attractifs de Saillon, loin des rêves militaires d'autrefois. Ce « mélange nouveau » constitue la substance d'une population qui, comme les seigneurs du Moyen âge, se réclame toujours et encore de Saillon.



# DER *STATUS ANIMARUM* VON LEUK (1703-1704):

## EIN SEELSORGER ERFASST DIE GLÄUBIGEN SEINER PFARREI

↳ HANS-ROBERT AMMANN UND LYDIA BRUNNER ↳

Die sogenannten *Libri status animarum* oder «Seelenzählungen» sind für die Erforschung der Bevölkerungsgeschichte in vorstatistischer Zeit (vor 1798) von grösster Bedeutung. Der allgemein verbindliche Befehl zur regelmässigen Führung solcher Bücher erfolgte 1614 mit der Akte *Apostolicae Sedis* von Papst Paul V. Leider sind solche Verzeichnisse im Wallis – wie in den übrigen katholischen Orten nördlich der Alpen – vor dem 19. Jahrhundert nur äusserst selten angefertigt worden<sup>1</sup>. Umfassende *Status animarum* sind unseres Wissens einzig für die Pfarreien Savièse (1682)<sup>2</sup>, Lens (1687)<sup>3</sup> und Leuk (1703/04)<sup>4</sup> erhalten geblieben. Es handelt sich um recht präzise Bevölkerungslisten, die vom jeweiligen Ortspfarrer zu pastoralen Zwecken aufgezeichnet wurden. Durch die namentliche Registrierung aller Individuen zu einem bestimmten Termin rücken sie in die Nähe einer modernen Volkszählung<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Für das Gebiet der heutigen Schweiz sind vor allem in Bündner und Tessiner Pfarreien dank mailändischem Einfluss eine Vielzahl von solchen «Seelenbeschreibungen» anzutreffen. Vgl. hierzu Markus MATTMÜLLER, Bevölkerungsgeschichte der Schweiz. Teil I: Die frühe Neuzeit, 1500-1700, Band 2: Wissenschaftlicher Anhang, in: Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, Bd. 154a, 1987, S. 518 ff. – Jon MATHIEU, Bauern und Bären. Eine Geschichte des Unterengadins von 1650 bis 1800, Chur 1987, 2. Aufl., S. 136ff. – Jon MATHIEU, Eine Agrargeschichte der inneren Alpen: Graubünden, Tessin, Wallis, 1500-1800, Zürich 1992, S. 90 ff.

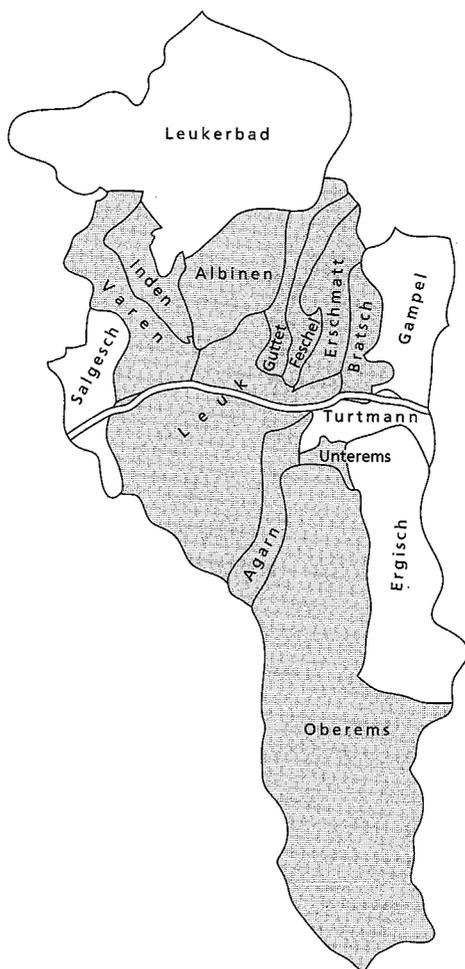
<sup>2</sup> Pfarrarchiv Savièse, R 7, S. 265-275, S. 291-295, S. 335-353, S. 359-366. – Für Savièse bestehen für die Jahre 1683-1687 noch eigene Listen für Firmlinge und Erstkommunikanten (siehe ebendort, S. 301, S. 307-311, S. 355-358)

<sup>3</sup> Prioratsarchiv Lens, A 10 + A 11 (Herr Serge PRAPLAN hat seit kurzem begonnen, diese reichhaltige Quelle auszuwerten).

<sup>4</sup> Pfarrarchiv Leuk, G 3, S. 521-593.

<sup>5</sup> Zu den modernen Volkszählungen im Wallis siehe Leo MEYER, Les recensements de la population du canton du Valais de 1798 à 1900, in: Travaux statistiques du canton du Valais 1907, Bern 1908, S. 1-96. – Bernard TRUFFER, Volkszählungen als Quellen für die Familienforschung, in: WVFF, Bulletin 3, 1993, S. 18-21. – Renato ARNOLD, Das Oberwallis in der helvetischen Volkszählung von 1798, in: Blätter aus der Walliser Geschichte, 30, 1998, S. 103-134.

Pfarrer Johann Inderkummen (1652-1711) registrierte im Leuker *Status animarum* von 1703/04 die gesamte Bevölkerung der Grosspfarre Leuk, die damals noch 11 Gemeinden umfasste, nämlich die Burgschaft Leuk mit ihren Weilern im Talgrund sowie die Dörfer Agarn, Unter- und Oberems, Varen, Inden, Albinen, Guttet, Feschel, Erschmatt, Bratsch/Niedergampel. Es fehlen einzig Leukerbad, Salgesch, Turtmann/Ergisch und Gampel, da in diesen Dörfern damals schon eigene Pfarreien errichtet worden waren.



Für die Bevölkerungszählung begab sich Pfarrer Inderkummen persönlich in jedes Dorf und jeden Weiler und erfasste die Individuen haus- und familienweise namentlich, und zwar in einer Reihenordnung, die



Porträt von Pfarrer Johannes de Combis (Inderkummen)  
im Pfarrhaus von Vissoie  
(Photo: Josef Sarbach)

sich nach familiärer und sozialer Stellung, Geschlecht und Alter richtet: Zu Beginn jedes nummerierten Eintrags steht in der Regel der Hausvorstand, d.h. der Familienvater; ihm folgt unmittelbar die Gattin, anschliessend sind die Kinder aufgeführt, immer zuerst die Knaben, anschliessend die Mädchen. Im Unterschied zu den Erwachsenen ist bei Kindern und Jugendlichen meistens das Alter angegeben. Nach den Kindern werden andere im selben Haushalt wohnende Verwandte verzeichnet, etwa Grosseltern, Neffen oder Nichten. Schliesslich werden Knechte und Mägde, bisweilen auch arme alleinstehende Frauen oder Männer erwähnt, die

aus christlicher Nächstenliebe Gastrecht geniessen. Ist eine Person bereits gefirmt oder darf sie schon kommunizieren, wird dies jeweils mit speziellen Kürzeln eigens vermerkt: chr. für *chrismatus/a*, + für *communicans*. Diese Zeichen und die Altersangabe bei den Kindern verraten den Hauptzweck des *Status animarum*, nämlich die Übersicht und Kontrolle über die Empfänger der verschiedenen Sakramente. Von grossem Interesse sind schliesslich Angaben zu Beruf, Herkunft, öffentlichen Ämtern, Zivilstand, Reichtum oder Armut, Dienstleuten, Konvertiten, Statur, Gesundheit, geistigen Fähigkeiten usw. Dank dieser Informationsfülle kann der Leuker *Status animarum* von 1703/04 als ein Dokument von aussergewöhnlichem Wert betrachtet werden.



[Burgschaft Leuk, Drittel Loye]

[Nr.] 33. Dominus maior Joannes Christianus Balet chr.+ †4.1.1716<sup>1</sup>,  
 uxor d. M. Theresia Magrand, filia qd. d. Joannis Michaelis Magrand<sup>2</sup>  
 chr.+ \*19.7.1672, †28.9.1758<sup>3</sup>;  
 filiulus Franciscus Joseph<sup>4</sup>  
 zennis \*26.1.1701, †6.5.1742,  
 filiola M. Theresia Juditha 1  
 \*21.10.1703, †1.8.1720<sup>5</sup>.

Domina M. Margaretha  
 Courten, mater dominae mai-  
 orissae, bandereta chr.+  
 †24.11.1713.

Anna Juliana Magrand  
 \*4.7.1674, †11.4.1732, uxor  
 Joannis Meschler<sup>6</sup>, subsigniferi  
 chr.+.

Maria Grand coqua senex  
 chr.+ . Famulus Joseph Egli  
 chr.+ . Famula Anna Christina  
 Hoffer chr.+ . Vacarius Peter  
 Farnej, Bernensis.

Pro ornatu ecclesiae dedit 8 b.

33 D<sup>na</sup> Maria Jo Christiana  
 uxor Balet. uxor d. M. Theresia  
 Magrand filia qd. d. Joann-  
 Michaelis Magrand chr.+  
 filiulus Franciscus Joseph<sup>4</sup> fi-  
 liola M. Theresia Juditha 1  
 D<sup>na</sup> M. Margaretha Courten  
 mater D<sup>nae</sup> Mariae  
 Anna Juliana Magrand uxor  
 Joannis Meschler subsigniferi  
 chr.+  
 Maria Grand coqua senex  
 chr.+ . Famulus Joseph Egli chr.+  
 Famula Anna Christina Hoffer chr.+  
 Vacarius Peter Farnej Bernensis  
 dedit 8 b

Taufbuch Leuk, G 3, S. 542

<sup>1</sup> Notar, Kastlan im Lötschental, « im Zenden von allen betrauert als guter Herr und als der Helfer aller, auch der Armen », ∞ 30.3.1693 [Montag nach dem Weissen Sonntag] Theresia Magrand; sie taufte 4 Kinder von 1699-1706.

<sup>2</sup> von Leuk, Meier und Bannerherr von Leuk, Vize-Landeshauptmann, ∞ Maria Margaretha Courten †24.11.1713; sie taufte 6 Kinder von 1672-1684.

<sup>3</sup> Wohltäterin, die Letzte der angesehenen Familie hier in Leuk.

<sup>4</sup> Kastlan, Meier, Bannerherr von Leuk, Landvogt von Monthey, in Turtmann gestorben, in Leuk beerdigt, ruht vor dem Michaels-Altar im Grab der Magran[?], ∞ 24.11.1721 Maria Magdalena Morency †9.4.1790, beispielhafte Priorin der Sakraments-Bruderschaft, Wohltäterin.

<sup>5</sup> in Leukerbad gestorben, hier [in Leuk] begraben.

<sup>6</sup> von Leuk, öffentlicher Notar, längere Zeit abwesend und andernorts gelebt, ∞ 30.3.1693 [Montag nach dem Weissen Sonntag] Anna Juliana Magrand; sie taufte 1 Kind 1699.

[Burgschaft Leuk, Drittel Loye]

[Nr.] 39. Domus qd. domini bandareti Willa d. Joannes Franciscus Willa<sup>1</sup>  
+ †7.8.1727, castellanus, d. uxor Juditha Courten †27.6.1719, filia qd.  
domini balivi Courten; filiulus Franciscus Josephus 1 \*21.6.1703,  
†25.9.1723; filiola Anna Maria<sup>2</sup> 6 [!] \*21.9.1698, †26.4.1733.

Famulus Bartholomaeus Rogier chr.+ Famula Anna Locher chr.+  
Vacaria Margret Martinet chr.+

Tenent ex charitate pauperem Annam Witsard chr.+.

39 Domus qd. domini Bandareti Willa  
d. Joannes Franciscus Willa<sup>1</sup> Castellanus  
d. uxor Juditha Courten filia  
qd. domini Balivi Courten. filiulus  
Franciscus Josephus 1. filiola  
Anna Maria  
Famulus Bartholomaeus Rogier chr.+  
Famula Anna Locher chr.+  
Vacaria Margret Martinet  
chr.+  
Tenent ex char. pauperem Annam Witsard  
chr.+

Taufbuch Leuk, G 3, S. 543

<sup>1</sup> Öffentlicher Notar, Landvogt von Monthey, Poet, ∞ Judith Courten von Siders; sie taufte 5 Kinder von 1698-1714.

<sup>2</sup> Grosszügige Wohltäterin der Kirche, vermachte das kostbare Hochzeitskleid zur Ausstattung der Kirche, wurde während ihrer Krankheit öfters versehen, ∞ 29.1.1724 Franz Stephan Allet †21.3.1740, Meier von Leuk, Bannerherr des Zenden Leuk, Landvogt von St-Maurice, Wohltäter.

# AVIS DE RECHERCHE

## Ceux et celles qui soignent en Valais 1200-1800

En ce début de siècle nouveau, j'ai mis en chantier un projet que je caressais depuis plusieurs années, dans le prolongement de mes recherches sur la population du Valais entre 1300 et 1600, mais surtout comme l'un des éléments, avec l'histoire sociale du temps, de mes recherches actuelles sur l'histoire de la culture et des savoirs. Ce nouveau projet porte, dans le Valais des XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, sur la *maladie*, sur les *personnages* qui essayent de la soigner et sur les *moyens* qu'ils mettent en œuvre pour y parvenir.

Comme généalogistes passionnés, comme dévoreurs de registres paroissiaux et de recensements de toutes sortes, vous pourriez grandement m'aider à réunir, dans certains compartiments de la recherche, les données nécessaires.

Je pense en particulier aux points suivants :

- Le repérage des médecins, chirurgiens, barbiers, sages-femmes, vétérinaires et autres soignants.

Il suffirait que vous m'indiquiez l'identité du personnage et sa qualité de soignant, la date et le lieu de la mention et la référence au document. Je me chargerai évidemment de l'exploitation de l'information !

- Le repérage des maladies, à travers la mention des causes de mort dans les registres paroissiaux.

Il suffirait que vous m'indiquiez les registres de décès dans lesquels on a particulièrement soigné l'indication des causes de mort.

- Le repérage de recettes et ordonnances de remèdes, d'origine médicale ou non, antérieures à 1800 et qui pourraient se trouver dans des archives et collections privées auxquelles vous avez accès.

Il suffirait que vous me signaliez l'existence de ces documents et le moyen d'y avoir accès.

Vous pouvez entrer en contact

- par téléphone: 027 / 207 13 84
- par courrier à mon adresse privée: «Turin», 1991 Salins.

Vos contributions seront, bien évidemment, dûment et individuellement reconnues dans les publications auxquelles la recherche conduira dans quelques années!

Pierre DUBUIS  
Chargé de cours aux Universités  
de Genève et de Lausanne

## AUFRUF ZUR MITHILFE

### Heiler und Heilerinnen im Wallis 1200-1800

*Zu Beginn dieses neuen Jahrhunderts habe ich ein Forschungsprojekt begonnen, mit dem ich schon seit Jahren geliebäugelt habe. Es ist quasi eine Fortsetzung meiner Studien zur Bevölkerung des Wallis zwischen 1300 und 1600 und stellt (zusammen mit der Sozialgeschichte der Zeit) eines der Elemente meiner gegenwärtigen Forschungen über die Geschichte der Kultur und des Wissens dar. Das neue Projekt, das die Zeit vom 13. bis 18. Jahrhundert umfasst, beschäftigt sich mit Krankheiten im Wallis sowie mit Pflegern und Heilmitteln, die zur Genesung beitragen sollen.*

*Als Familienforscher, die namentlich Pfarrbücher und allerlei andere Register durchforschen, könntet Ihr mir sehr behilflich sein beim Zusammentragen der nötigen Dokumentation. Ich denke insbesondere an folgende Punkte:*

- *Ausfindigmachen von Ärzten, Chirurgen, Barbieren, Hebammen, Tierärzten und andern Pflegern. Es würde genügen, wenn Sie mir die entsprechenden Personen angeben mit Datum und Ort sowie Signatur des Dokuments. Selbstverständlich würde ich dann der Information selbst genauer nachgehen.*
- *Ausfindigmachen von Krankheiten anhand der in den Pfarrbüchern angegebenen Todesursachen. Es würde mir genügen, wenn Sie mich auf diejenigen Sterberegister verweisen, in denen die Todesursache besonders regelmässig erwähnt ist.*
- *Ausfindigmachen von Rezepten medizinischer oder nichtmedizinischer Herkunft und von Heilmittelangaben vor 1800, die sich in Archiven oder Sammlungen von Privaten befinden könnten, zu denen Sie Zugang haben.*

*Es würde mir genügen, wenn Sie mich auf solche Dokumente und ihre Besitzer aufmerksam machen könnten.*

*Sie können mich erreichen*

- *unter der Telephonnummer 027 / 207 13 84*
- *unter meiner Privatadresse: « Turin », 1991 Salins.*

*Ihre Hinweise werden natürlich in den kommenden Publikationen einzeln erwähnt und verdankt.*

*Pierre Dubuis*

*Lehrbeauftragter an den Universitäten  
von Genf und Lausanne*

# LES MILITAIRES VALAISANS REÇUS À L'HÔTEL DES INVALIDES DE PARIS 1673-1796

✧ JEAN-DANIEL ROTEN ✧

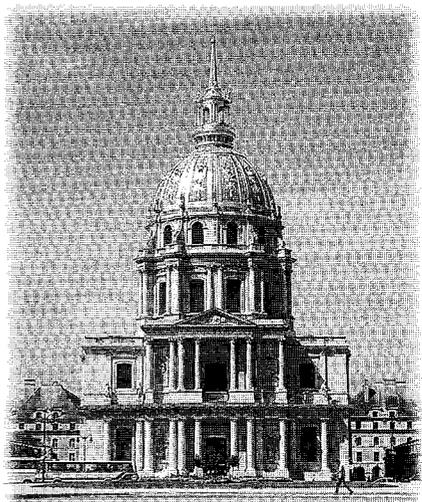
Dans le bulletin N° 9, Philippe Terrettaz faisait part des surprises et découvertes que pouvait réserver une balade sur Internet. Il avait notamment mis le doigt sur une piste fort intéressante concernant les militaires provenant de toute l'Europe et reçus à l'Hôtel des Invalides à Paris. Des bénévoles de l'association généalogique «Ancêtres italiens» sont occupés actuellement au dépouillement systématique des quelque 111 394 actes qui dorment dans les galetas de l'Hôtel. Jean-Daniel Roten vous emmène aujourd'hui un peu plus en avant dans cette découverte.

*In Nr. 9 unseres Bulletins sprach Philipp Terrettaz von den Überraschungen und Entdeckungen, die das neue Kommunikationsmittel Internet bieten kann. Er wies dabei namentlich auf eine interessante Sammlung hin mit Namen von Soldaten aus ganz Europa, die im «Hôtel des Invalides» in Paris Unterkunft und Pflege fanden. Freiwillige der Genealogischen Vereinigung «Ancêtres italiens» sind zur Zeit dabei, die rund 111'394 Akten, die auf den Dachböden des bekannten Invalidenhôtels ruhten, systematisch auszuwerten. Jean-Daniel Roten stellt uns diese Entdeckung hier etwas näher vor.*

## Historique

Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, les anciens soldats connaissent un destin très difficile. Rejetés par l'armée car estropiés ou caducs, ils se retrouvent rapidement en marge de la société et sombrent dans la misère. Ce n'est qu'à partir de 1670 qu'ils reçoivent une reconnaissance royale et sont admis à l'hôpital des Invalides. Ils doivent attendre l'année 1764 pour bénéficier de pensions d'invalidité et former un groupe social identifiable dans la société française, contribuant ainsi à améliorer l'image de l'armée.

Lors de leur admission aux Invalides, ces hommes sont enregistrés, décrits et cela, quarante ans avant que ne soient rendus obligatoires les contrôles de troupes. Tenus pendant presque cent vingt ans, ces registres constituent une source exceptionnelle de renseignements qui mettent en scène les mérites et les faiblesses des vieux soldats. Oubliés dans les greniers de cette vénérable institution, retrouvés il y a une trentaine d'années, ils sont maintenant déposés auprès du Service Historique de l'Armée de Terre de Vincennes. Le nombre de soldats enregistrés par cette institution est impressionnant : 111 391 signalements entre 1673 et 1796. Aucune autre institution dans le royaume de France n'a rassemblé autant d'hommes. La grande diversité de condition et d'origine constitue la caractéristique principale de ces hommes, mais cela ne rend tout de même pas impossible une bonne cohabitation. L'institution rassemble des Français originaires de toutes les provinces, mais les campagnards qui achèvent leur vie en ville y sont majoritaires.



Les gens provenant des régions traditionnellement « militaires » restent les plus nombreux (Nord, Nord-Est, Alsace, Lorraine, Languedoc et Midi, mais aussi Bretagne, Anjou et Touraine). L'importance des soldats étrangers est à souligner : on y trouve beaucoup de Suisses et d'Irlandais, des Allemands, des Italiens et des Espagnols, quelques soldats originaires de l'Empire romain germanique et des Autrichiens principalement.

Au plan religieux, il est aussi question de diversité : même si la religion catholique est obligatoire après 1685, il y a quand même des calvinistes et des luthériens qui doivent promettre d'abjurer leur foi pour être admis.

Notons aussi que les hommes disposent aussi, chose exceptionnelle pour l'époque, d'un Service de santé dont les soins sont prodigués par de grands médecins et chirurgiens.

Une discipline très sévère règne aux Invalides. L'institution isole volontiers ses pensionnaires du reste de la société, mais, peu à peu, dans le cadre de programmes de réhabilitation de cette population, les règles de vie sont assouplies. L'aménagement continu des espaces ne suffit cependant pas à faire face à l'afflux des soldats invalides.

C'est pourquoi, à partir de 1690, une distinction est établie entre les invalides à proprement parler et les hommes moins atteints. Ces derniers sont appelés à remplir des fonctions secondaires dans d'autres places fortes ou châteaux, notamment pour la garde des Tuileries, du Louvre et de la Bastille.

C'est d'ailleurs sur ordre du roi que sont créées ces compagnies dites « détachées » pour protéger les places de la frontière du Nord (de Lille à Valenciennes), de l'Est (de Besançon à Grenoble), du Roussillon et des places côtières (If et Agde). Au terme de leur mission, les soldats peuvent regagner l'hôtel des Invalides.

Un système plus souple de réinsertion des soldats dans la société, prévoyant l'octroi de congés de durée variable, est progressivement mis en place. Un nouveau quartier se crée autour de l'institution et des boutiques d'artisanat tenues par d'anciens soldats apparaissent même. Les vieux soldats retrouvent une position sociale convenable et s'éloignent du monde du vagabondage et de la délinquance dès les années 1750.

En 1764, le roi ordonne l'attribution d'une pension aux soldats invalides souhaitant se retirer dans leur pays. A partir de 1771, un salaire est alloué aux hommes qui effectuent plus de trois engagements. Le principe très moderne de la retraite militaire pour ancienneté de services est ainsi institué, sans contrainte d'âge ni notion de durée maximale.

Dès 1776, un régime unique sous le nom de récompense militaire regroupe les anciennes pensions de solde, demi-solde ou invalidité. Si le montant de la « retraite » est peu élevé, cette dernière permet cependant aux anciens soldats d'acquérir non seulement une grande indépendance économique, mais également une certaine dignité morale et une meilleure image auprès de l'opinion publique.

Grâce à la politique menée par le roi de France, la condition militaire n'est plus considérée comme un vulgaire mercenariat, mais comme une carrière convenable donnant droit à une retraite synonyme de promotion sociale pour les soldats d'extraction modeste.

### Liste des soldats valaisans

Voici des exemples de fiches susceptibles d'intéresser les généalogistes valaisans :

1. *Claude Donné, Valaisien, âgé de 49 ans, natif de Trétoret en Valais, soldat du Sieur Courten, lieutenant-colonel du régiment de Courten, où il a servi 10 ans, et auparavant 2. Soldat, le 3 août 1705 Il (Sieur Courten) renonce à lui et lui rendu ses certificats. (Donnet - Troistorrents)*
2. *Claude David, Valaisien, âgé de 70 ans, natif de St-Gingneux, pays de Valais, soldat du Sieur de Stoupe, régiment des Gardes suisses, où il a servi 2 ans, et auparavant 43. Soldat, il décède le 17 décembre 1721. (St-Gingolph)*
3. *Jean Calot, Valaisien, âgé de 55 ans, natif de St-Pierre, proche St-Maurice en Valais, soldat. (Caloz?)*
4. *Joseph Antoine Pelletier, Valaisien, âgé de 48 ans, natif de St-Maurice en Valais, porte-enseigne. (Pellissier?)*
5. *Christian Seyner, Valaisien, âgé de 22 ans, natif de Minschter, pays du Valais, soldat. (Schiner - Münster)*
6. *Pierre Devant dit La Pierre, âgé de 55 ans, natif de Tritorve, pays du Valais, cavalier. (Devanthey - Troistorrents)*
7. *Adam Kalbermatter Valaisien, âgé de 65 ans, natif de Rarogne, pays de Valais en Suisse, lieutenant de la compagnie du Sieur Kalbermatter.*
8. *Christian Epinay Valaisien, âgé de 60 ans, natif d'Ahiere près de Sion, pays de Valais, sergent. (Epinay - Ayer)*

9. *Christian Mahore, Suisse, âgé de 26 ans, natif de Minster, pays de Valais en Suisse, soldat. (Münster)*
10. *Guillaume Benay, Valaisien, âgé de 51 ans, natif de St Gingaud, pays de Valais, diocèse de Sion, Sergent. Décède le 19 novembre 1729 à Dunkerque. (Bénet - St-Gingolph)*
11. *Pierre Sisso de Placonté, proche Sion, pays du Valais. (Thiessot - Plan-Conthey)*
12. *Antoine Genoux, Valaisien, âgé de 60 ans, natif de Thiers, pays de Valais, soldat du Sieur Marquis, régiment suisse de Surbeck, où il a servi 38 ans ainsi que porte son certificat, soldat. Décède le 14 Juillet 1730. (Genoud - Sierre?)*
13. *Laurent Valter, Valaisien, âgé de 60 ans, natif de Schelquigre, pays de Valais, soldat du Sieur de Stoupe, régiment des Gardes suisses, où il a servi 30 ans ainsi que porte son certificat. Soldat, le 27 mars 1713, il décède à Nieuport étant au détachement. (Walther - Selkingen)*

Comme vous le constatez, l'orthographe phonétique des noms de famille et de localité laisse fortement à désirer. Les secrétaires français ayant rempli ces fiches sont cependant tout à fait pardonnables, car ils ne connaissaient guère les patronymes et toponymes du Valais. Nous pouvons aujourd'hui interroger cette base de données et, en cherchant l'orthographe moderne des noms de ces soldats malades, infirmes ou décédés, trouver la correspondance avec les familles qui portent encore actuellement ces patronymes.

Il est possible d'interroger la base de données des militaires reçus à l'Hôtel des Invalides à l'adresse Internet suivante :

<http://www.geneactes.org/hoteldesinvalides/>

Coordinateur des recherches, Marc MARGARIT attend avec impatience notre aide :

Marc MARGARIT  
 Ancêtres Italiens / Bibliothèque  
 3 rue de Turbigo  
 75001 Paris  
 Geneaita@aol.com

# LECTEUR, CHERCHEUR

«» PATRICK MAYE «»

C'est avec un peu de retard que vient de paraître le numéro 1999 des Annales valaisannes, bulletin annuel de la Société d'histoire du Valais romand. Le contenu intéressant de ce numéro excusera aisément ce léger retard.

L'article de M. Jean-Luc Rouiller, « Le Valais par les dates », propose une chronologie mettant en parallèle les principaux événements valaisans des origines à nos jours avec des repères tirés de l'histoire suisse et européenne.

Mais ce sont les deux articles qui inaugurent ce numéro 1999 que nous souhaitons présenter ci-dessous. Placés sous la direction scientifique de M. Antoine Lugon, ceux-ci offrent d'une part un aperçu du patrimoine culturel en Valais, d'autre part une vue d'ensemble de la recherche historique sur le Valais.

## PATRIMOINE CULTUREL EN VALAIS – GUIDE DES INSTITUTIONS CANTONALES

La loi sur la promotion de la culture du 15 novembre 1996 désigne

- *les Archives cantonales,*
- *la Bibliothèque cantonale (devenue entre temps Médiathèque),*
- *les Musées cantonaux*

comme étant les trois institutions culturelles permanentes de l'Etat du Valais. Ces trois entités indépendantes se sont donné la main pour prouver que la politique d'ouverture à la recherche n'est pas un vain mot dans un Valais non universitaire, où le chercheur éprouve parfois de la peine à se repérer dans le dédale des services publics qui assument les tâches classiques de la gestion du patrimoine culturel local.

Quelle bonne idée que d'offrir aux chercheurs, étudiants et autres esprits curieux la possibilité de connaître le patrimoine culturel du Valais et de découvrir dans le même article des données sur les activités, les ressources documentaires et pratiques des diverses institutions culturelles de l'Etat!

Les Archives de l'Etat du Valais présentent tout d'abord leurs objectifs, tâches spécifiques, instruments et conditions de travail, de même que leurs fonds, collections et publications. Un monde certes austère, mais riche et à découvrir.

La Bibliothèque (ou Médiathèque Valais) expose les fonctions principales de ses quatre sites, leurs prestations, catalogues, collections, documentations et outils de recherches propres à faciliter la tâche des chercheurs et lecteurs.

Les Musées cantonaux, enfin, dressent un portrait de leurs six entités

- *Musée cantonal d'histoire naturelle,*
- *Musée cantonal d'histoire – département d'ethnographie,*
- *Cabinet cantonal de numismatique,*
- *Musée cantonal des beaux-arts,*
- *Musée cantonal d'archéologie et*
- *Musée cantonal d'histoire militaire à Saint-Maurice,*

ce qui prouve le souci de mettre à la disposition du public les collections de biens culturels et la volonté de transmettre les connaissances acquises par l'intermédiaire de recherches et d'expositions.



## LA RECHERCHE HISTORIQUE SUR LE VALAIS – ÉTAT DES LIEUX

L'article de M. Lugon constitue un bilan sommaire de la recherche en histoire et en sciences humaines durant ces dernières décennies. La démarche est empreinte de logique : se tourner vers le passé pour évaluer ce qui s'y est réalisé avant de diriger son regard vers l'avenir.

En effet, il ne suffit pas d'identifier les lacunes, les champs de recherches encore vierges dans l'histoire du Valais, il faut également connaître les pistes déjà explorées et en découvrir de nouvelles.

L'état des lieux proposé nous permet de mesurer les progrès accomplis en matière de recherche historique sur le Valais depuis les « balbutiements » du père de l'historiographie valaisanne, le chanoine Anne-Joseph de Rivaz, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'histoire passe de loisir érudit dans sa première moitié, à un domaine plus professionnalisé dans la seconde moitié, grâce notamment aux revues d'histoire, aux études et travaux qui illustrent la richesse des sources existant en Valais.

Un bilan des publications et travaux universitaires ou non nous montre les principales productions de ces quarante dernières années concernant différentes époques (préhistoire et protohistoire, époques romaine, médiévale, moderne et contemporaine) et embrassant les divers domaines qui touchent l'histoire et lui donnent du relief (anthropologie, art, culture, démographie, économie, ethnologie, géographie, linguistique, politique, droit, prosopographie, religion, sociologie, technologie, etc.).

De quoi avoir une bonne vue d'ensemble de la question et se donner des idées...

*Référence : Annales valaisannes, bulletin annuel de la Société d'histoire du Valais romand, 1999.  
Sion, Imprimerie Schmid, décembre 2000, 289 p.*

## SOURCE

«» ELISABETH GASPOZ-GABIOUD «»

**A** l'intérieur du bâtiment communal d'Orsières, initialement hôpital, dans le local voûté des archives, autrefois chapelle du Milieu de Ville, l'amateur d'histoire et de généalogie passe des instants de bonheur.

Il y a environ trente ans, la commune d'Orsières confia tous ses documents aux archives cantonales. MM. Ghika, archiviste, et le chanoine Lucien Quaglia établissent alors un classement systématique, écrivent un court résumé de chaque pièce manuscrite et dressent un catalogue, mine inépuisable de renseignements et guide pour le retour aux sources. L'administration, quant à elle, aménage fort rationnellement un local pour y entreposer ce précieux héritage du passé.

Parmi les 150 livres répertoriés, trois ouvrages intitulés dîmes m'ont, pour l'instant, spécialement intéressée : L53, L54 et L55.

Il faut savoir que la communauté orsérienne, à cause de sa grande dispersion géographique, s'est très tôt constituée en trois tiers :

- tiers de Ville, L55
- tiers d'Issert, qui comprend les villages du val Ferret depuis Som-la-Proz, L53
- tiers de la Rosière, qui englobe les deux « côtes », coteaux en vis-à-vis, L54



Ces tiers sont égaux en droits et en devoirs. S'ils doivent des parts égales de charge communale, ils assument des corvées identiques et obtiennent le même nombre de conseillers lors d'élections.

Le dessin de couverture de ce bulletin représente fort bien cette trilogie, et rappelle la situation politique du Valais à l'époque, par les sept étoiles du drapeau représentant les VII Dizains.



Les trois volumineux ouvrages écrits en 1740 comptent respectivement 1537, 1141 et 1208 pages dans un format proche du A3 actuel.

Ils constituent un cadastre avant l'heure puisqu'ils contiennent les éléments suivants, fort intéressants pour le généalogiste :

- répertoire alphabétique des propriétaires, avec souvent liens familiaux et mention du métier.
- inventaire des biens de chacun dans les différents lieux-dits (la toponymie d'aujourd'hui calque quasi parfaitement sur celle de 1740).
- inscription de la valeur cadastrale, et de la dîme due à la communauté.

Écrits en français, ils fourmillent en outre de détails intéressants. Les points cardinaux, par exemple, sont définis ainsi : *de bise, de vent, d'orient, d'occident.*

Mais je laisse la plume au « lettré commissaire Simon François Joris, Ville d'Orsieres » qui, dans sa préface, explique le pourquoi et le comment de la chose :

« l'honorable Conseil d'Orsieres, porté d'affection envers ses Communiens, pour leur intérêt et soulagement, a transige ensemblement avec les députés de la qualité dudit lieu avec les Seigneurs Droits ayants du dième que qu'ils percevoyent sur les champs et sur les



# NOUVELLES ARMOIRIES – NEUE WAPPEN

↔ BERNARD TRUFFER ↔



FOURNISSEUR DE  
S.M.L.A. REINE MÈRE  
MARGUERITE DE SAVOIE  
GARAGE

CYCLES GÖRICKÉ, CONDOR, BIANCHI ET AUTOMOTO  
Représentant pour le Valais :

**CHARLES BALMA**  
Délégué du T. C. S.      Mécanicien      Membre à vie du T. C. L.

Téléphone 149    Martigny-Ville    Téléphone 149  
(Valais, Suisse)

Atelier spécial pour réparations  
Cycles, Motos  
Autos  
Pneus d'automobiles  
Stock Michelin  
Grand Dépôt :  
Benzine, Huile  
Carbure

*Per. Fed.  
W 5918*

Martigny, le 22 Mars 1921.

*Qui Haut Conseil d'Etat du Canton du Valais*

## BALMA

Famille originaire de Chivasso, Province de Turin en Italie, reçue bourgeoise de Charrat le 20.03.1921 en la personne de Charles Balma, né à Chivasso le 03.06.1878, mécanicien et commerçant de cycles, domicilié à Martigny-Ville dès 1904. Naturalisation valaisanne en session de mai du Grand Conseil, le 18.05.1921, avec sa femme et ses quatre enfants mineurs.

### Blasonnement :

D'argent au chef de gueules à la barre d'azur brochant le tout chargée d'une couleuvre d'or et accompagnée à dextre d'une étoile à cinq rais de gueules et à senestre d'un croissant du même. (Le serpent est signe de prudence).

Source : Académie Chablaisienne.

Communication : Michel Savioz, héraldiste.



prés des districts dudit lieu, Et pour faciliter le payement annuel dû aux dits Seigneurs, a ordonné et arrêté que toutes les terres arribles se toiseront exactement, pour quant aux prés, il s'est relaché du dixme de laditte acquisition en faveur des dits Communiers aussi bien que sur les Jardins et Cheneviers dudit district. Et pour parvenir à ce bon but, a divisé les dittes terres arribles en trois maxes, et ordonné que la mellieure maxe, supporterait deux fois plus, que la mediocre, Et la mediocre, une fois plus que la basse, Et que pour une memoire future, il se dresseroit une grosse en deüe forme, avec un Rentier de recouvre, dressés par lettres alphabetiques, en belles lettres lisables, Les noms des proprietaires, a rapite, en grosses lettres, de meme que les noms locaux, Et que pour cêt effect la commission en serait donnée au plus bas prix, Si qu'apres les publications accoûtumées, laditte commission a été remise à moy Simon François Joris dudit lieu d'Orsieres, Ensuite de laquelle commission, moydit Joris ay fidelement toisé à la dictature des prudhommes, qui m'ont été commis, toutes les dittes terres arribles, assuietties audit diesme, et établi lesdittes trois maxes, suivant le reglement que m'a été remis de la part dudit honorable Conseil, Et par le fidel calcul, Il se trouve que la sommaire de la bonne maxe ascend à six cens cinquante une quartannée et nonante neuf toises  $\frac{3}{4}$ . La mediocre à deux mille, cent soixante trois quartannées, cinquantes quatre toises  $\frac{3}{4}$   $\frac{1}{3}$ , Et en basse huict mille deux cens et six quartannées, et septante une toises  $\frac{3}{4}$   $\frac{1}{3}$ , Et suivant ledit reglement vien pour la bonne quartannée deux piccots et la vingt-huionème du quart d'un autre, Pour la mediocre un piccot et quart et la quarantième du quart d'un autre, Et pour la basse un demi piccot et la cinquante deuxième du quart d'un autre que font les six cens et quarante quartannes données a égancer, Et pour en faciliter la recouvre, on l'a établie par piccots trente deuxains que sont la moitié du piccots, et par soixante quattrains que sont le quart du piccot, et par les parties du soixante quattrain, Et pour la quartanne on a mis seize piccots, sur quel pied on pourra se conformer pour la recouvre, Par quel ouvrage fait regulierement ledit commissaire pretend d'avoir rempli sa commission, Dieu benie le tout, que ce soit pour sa gloire, l'intérêt et avantage du public et du particulier Amen. »

NB : les mots soulignés indiquent les incertitudes de lecture.

## CAPRARO

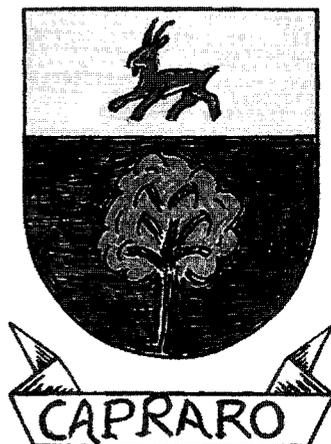
Famille originaire de Belluno en Italie, reçue bourgeoise de Vernayaz le 24.02.1935 en la personne de Vittorio Domenico (dit Victor) Capraro, né à Belluno le 27.01.1903, serrurier-appareilleur, domicilié à Vernayaz dès 1924. Naturalisation valaisanne en session de novembre du Grand Conseil, le 14.11.1935, avec sa femme et ses deux enfants mineurs.

*Blasonnement :*

D'azur à l'arbre au naturel mouvant de la pointe, au chef d'or chargé d'une chèvre passante au naturel.

*Source :* Institut Camajani, Florence

*Communication :* Michel Savioz, héraldiste.



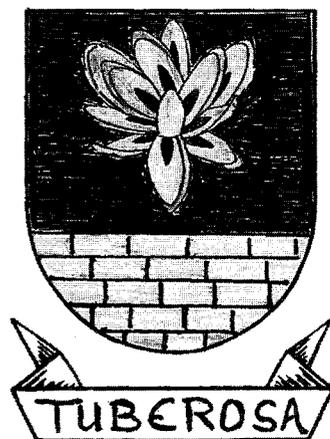
## TUBEROSA

Famille originaire de Pergola dans la Province de Pesaro en Italie, reçue bourgeoise de St-Léonard le 15.01.1937 en la personne de Jules (-Antoine) Tuberosa, né à St-Léonard le 31.03.1915, apprenti-maçon. Naturalisation valaisanne en session de juillet du Grand-Conseil, le 7 juillet 1937.

*Blasonnement :*

D'azur à la fleur de tubéreuse d'or à la terrasse maçonnée du même. (La fleur de tubéreuse symbolise le nom, la terrasse maçonnée rappelle le métier de maçon pratiqué de père en fils dans la famille.)

*Communication :* Michel Savioz, héraldiste.



# HESSE

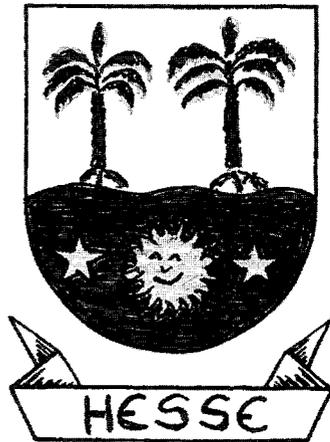
Die Familie stammt aus Accra in Ghana (Westafrika). Michael Hesse (Name seiner Mutter die aus Deutschland stand), geboren am 12.11.1941 in Accra, kam 1977 als Oberarzt ins Spital von Visp und führt heute eine eigene Praxis als Spezialarzt für Gynäkologie in Visp. Er erwarb am 18.04.1984 das Bürgerrecht von Baltschieder. Der Walliser Grosse Rat verlieh ihm, seiner Frau und seinen beiden unmündigen Kindern in der Mai-Session 1984 das Walliser Bürgerrecht.

## *Wappenbeschrieb:*

Wappenschild geteilt durch ein Wellenband: oben in Silber belegt mit zwei grünen entwurzelten Palmen mit braunem Stamm, unten in Blau eine goldene Sonne links und rechts begleitet von je einem fünfzackigen goldenen Stern.

*Herkunft:* Neuschöpfung mit Elementen aus einem der zahlreichen Hesse-Wappen. Die Palmen erinnern an die Herkunft der familie.

*Mitteilung:* Paul Heldner, Heraldiker.



# GLANURES MONTHEYSANNES

« PIERRE-ALAIN BEZAT »

## Jaquier, Pierre, Guillaume et les autres : aux origines des Paernat

Curieux, parfois, comme on en vient à parler d'une famille et à s'y intéresser ! A l'origine pourtant, aucune attache, aucune attention particulière, ne m'attirait plus vers les Paernat que vers d'autres « ménages » montheysans. Un jour, ils sont apparus au détour des chemins, parfois « tortueux », qui relient les unes aux autres les familles d'une paroisse, d'une région. Dans mon cas, il s'agissait surtout de liens tissés et soigneusement entretenus, entre les Paernat et les de Brent d'une part ; les Paernat et les Sovey alias de Brent (successeurs des précédents) d'autre part. L'étude des uns, leurs imbrications familiales, m'ont amené fatalement à approcher, à regarder dans la maison des autres ; à mon plus grand bonheur du reste.



*Monthey au début du XX<sup>e</sup> siècle (photo Vieux Monthey).*

Il y aurait beaucoup à dire, mais que le lecteur ne s'attende pas à trouver ici une étude achevée. Le tableau présenté n'est qu'une esquisse incomplète et truffée de points d'interrogation. Il correspond premièrement, à une période chronologique définie : les XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles ; deuxièmement, au fruit de mon enquête qui se limite essentiellement à des recherches, des sondages, dans les archives de Monthey, de Troistorrents et à des documents en mains privées. Je profite d'ailleurs de l'occasion, pour remercier chaleureusement ceux et celles qui m'ont confié, voire remis, certains papiers et parchemins. Cette évocation serait incomplète

si je renonçais à nommer feu Henri Hauswirth de Monthey. Travailleur de l'ombre, il a relevé et collationné un grand nombre de documents, dont j'ai pleinement profité tout au long de cet exposé. Il est regrettable hélas que ne subsistent de ce patient labeur que les bribes d'un inventaire et quelques titres.

Il y a une quarantaine d'années environ, le professeur Paul Zumthor, dans un article consacré à François Paernat, déplorait déjà le peu de renseignements disponibles sur cette famille qui joua, un moment, les premiers rôles dans la vie montheyssanne<sup>1</sup>. L'extinction du lignage, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'a certes pas facilité la transmission des archives familiales. Soumises aux aléas des successions, elles ont fini, comme il arrive souvent dans ces cas-là, par s'éparpiller et disparaître; un peu à l'image des individus qui en avaient porté le nom. Je ferais mien cet adage d'un chercheur émérite: «Lorsqu'un patronyme n'est plus porté, c'est aussi la mémoire du lignage qui sombre rapidement dans l'oubli.» L'histoire des Paernat mérite qu'on s'y arrête un instant, parce que de nombreuses manières, elle conditionne de près ou de loin celle de toutes les familles qui furent, à un moment ou à un autre, les partenaires de leur ascension.

Coupons court à ces propos communs et entrons de plain-pied dans le vif du sujet. A l'origine montheyssanne des Paernat on trouve un certain Jaquier mentionné le 24 avril 1329. A cette occasion, il passe reconnaissance de tous ses biens, champs, prés, maison... en faveur du comte Edouard de Savoie et de la comtesse douairière Marie de Brabant<sup>2</sup>. Un peu avant ou après, à en croire un fragment de parchemin, malheureusement mutilé, on apprend que le dénommé Jaquier, son épouse

---

<sup>1</sup> Paul Zumthor: Un prêtre montheyssan et le sac de Liège en 1468. Ann. valais. 3-4, déc. 1963, p. 79

<sup>2</sup> BNF (Bibl. Nat. Franç., Paris) Lat. n. acq. n. 2224. Nous n'avons pas consulté le contenu de ce document, mais seulement l'index conservé aux archives cantonales à Sion AV 105. Il y aurait peut-être renseignements à tirer aussi de la regalia de 1313 pour la châtellenie de Monthey. ASTO/SR CS Monthey, 69/105/1, et d'autres sources citées notamment par Pierre Dubuis: Le jeu de la vie et de la mort. Cah. laus. d'Hist. méd. t. 13... p. 35 et ss.

Aymoneta, fille d'un Jean *Fabri* demeurant en la paroisse de Collombey, et Mermet un cousin, confirment un don fait antérieurement par Jaqueta *Benedicti*, mère de Jaquier, à une église dont l'état déplorable du document n'a pas conservé le nom.

La mention du «cousin» (consanguin) Mermet et surtout celle de Jaqueta *Benedicti* de Cluses (Faucigny, Hte-Savoie), s'avèrent riches d'enseignements. Non seulement elles nous mettent sur les voies de deux nouveaux parents et c'est important, mais l'évocation du bourg de Cluses pourrait donner quelque consistance aux historiens qui estiment les Paernat originaires de Savoie : notamment de Cluses et environs.<sup>3</sup>

Plus haut, nous avons évoqué, furtivement, les relations tissées entre les de Brent et les Paernat. Elles pourraient justement remonter à ce temps-là. Le 20 août 1325, Alix de *Samoen* du consentement de son mari Humbert de Brent, vend à Guillaume son parent tout ce qu'elle possède encore à Sallanches, Samoëns ainsi que sa maison située à Cluses soit tous les biens qui lui provenaient de Martin de *Samoen* son grand-père.<sup>4</sup>

Peut-on deviner derrière ces deux familles du Faucigny, alliées l'une au Brent l'autre aux Paernat, une tentative de rapprochement. Elle serait explicable, peut-être, par ces affinités qui se créent, entre individus de même provenance, transplantés en «terre étrangère». On n'en sait rien ; c'est possible, sans plus !

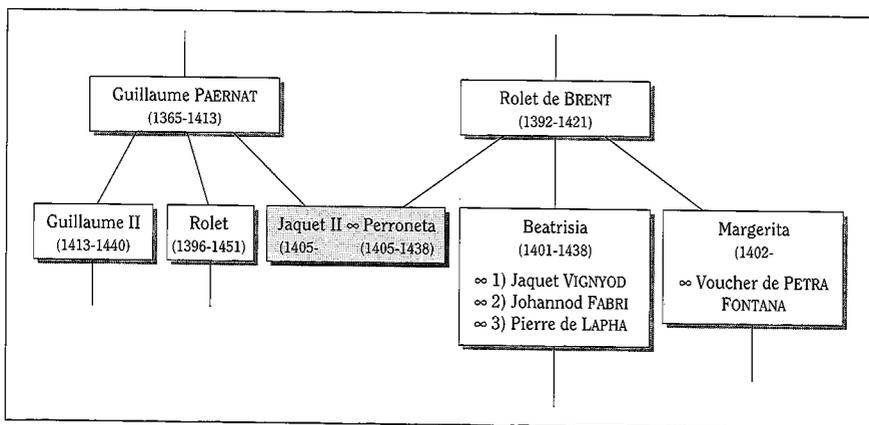
Dès la génération suivante pourtant, les solidarités se confortent, deviennent plus évidentes. Des liens se créent, renforcés sans doute par les effets d'un voisinage proche. Les habitations de deux familles se côtoient, se touchent presque ; celle de Jean de Brent étant située juste

---

<sup>3</sup> Discussion dans Armorial VS p. 189.

<sup>4</sup> Entre 1239 et 1266, Hippolyte. Tavernier relève, à plusieurs reprises la mention d'un Martin de Samoën. Cf. H. Tavernier : Histoire de Samoëns, Mém. et Doc. de la soc. savoie. d'Hist. et d'Archéol. t. 31, 1892, pp. 23-25.

derrière celle de Jaquet Paernat. A cette amitié toute « vicinale » vont s'ajouter des connexions plus solides, nouées par le mariage. Bientôt, Jaquet II Paernat, fils de Guillaume, épousera Perroneta, fille de Rolet de Brent. Cette union concrétise une série de relations antérieures officialisées notamment par l'institution du baptême. Ce rite, qui unit étroitement parrains et marraines aux parents de l'enfant, étend le réseau des protecteurs potentiels et des amitiés. Devenus compères et commères les uns des autres, le baptême donne, à ces hommes et à ces femmes, une coresponsabilité dans l'éducation et l'avenir de l'enfant. Ainsi, Rolet de Brent, père de Perroneta la promise de Jaquet Paernat, était déjà parrain de Rolet Paernat. Plus tard, le curé de Muraz, Pierre Paernat sera, lui, parrain de Pierre Sovey alias de Brent. On remarquera que liens de voisinage et alliances s'enchevêtrent, se renforcent mutuellement.



*Alliance Paernat - de Brent*

Difficile, par contre, de donner plus de corps à la belle-famille de Jaquier car le patronyme *Fabri* et le prénom Jean sont très usuels à l'époque. Malgré tout, on soupçonne quelque alliance entre artisans montheysans du moment. Vers la fin du XIV<sup>e</sup>, ne voit-on pas une branche des Paernat détenir deux battoirs et un foulon, tandis qu'une famille Fabri possède une forge et un martinet! Mais je n'insisterai pas sur cet aspect me réservant d'y revenir une prochaine fois.

D'un ou de plusieurs mariages – on ne sait trop, Jaquier semble laisser quatre fils connus : Guillaume, Pierre, Hudric et Johannod.<sup>5</sup> Seuls les garçons apparaissent dans nos documents. Quant aux filles, nous n'en avons pas repéré la trace. Marginalisées par le droit, les femmes des XIV et XV<sup>e</sup> siècles ne font bonne figure que dans l'orbite des « mâles », comme épouse, mère, fille, fiancée..., quoi qu'il existe, bien sûr, de notables exceptions.

Pas commodes toutefois, les frères Paernat. En juin 1365, Guillaume, Pierre le chapelain et leurs cadets encore mineurs, Hudric et Johannod, s'acquittent d'une lourde amende de 60 sous. Cause de cette sanction : une rixe au cours de laquelle Raymond Brunet des Neyres fut blessé de deux coups de dague.

Ce trait de caractère mis à part – qui dénote une belle solidarité fraternelle, le destin des quatre frères est assez exemplaire de la façon dont une maison aisée organise l'avenir de sa descendance. Entre 1350 et 1450, où l'on va brièvement les suivre, il se passera bien des choses chez les Paernat. On retrouvera en raccourci, tous les modes d'acquisition, de conservation de fortune qui leur permettront d'acquérir richesse et prestige, même si ce dernier demeure essentiellement régional.

Les membres du lignage embrasseront de multiples états et fonctions. Pierre, sans doute l'aîné des enfants de Jaquier, deviendra prêtre, nous l'avons signalé un peu plus haut. Autour de 1391, il sera pourvu de la cure de Muraz ; bon début ! François<sup>6</sup>, fils de Pierre II, fera encore mieux dans le genre. Il occupera divers bénéfices ecclésiastiques dans les diocèses de Sion et de Genève, n'ayant pas peur de cumuler les offices d'ailleurs. Une dispense perpétuelle lui sera accordée le 31 mars 1489, pour détention d'un double bénéfice, comme le confirment les archives pontificales.<sup>7</sup>

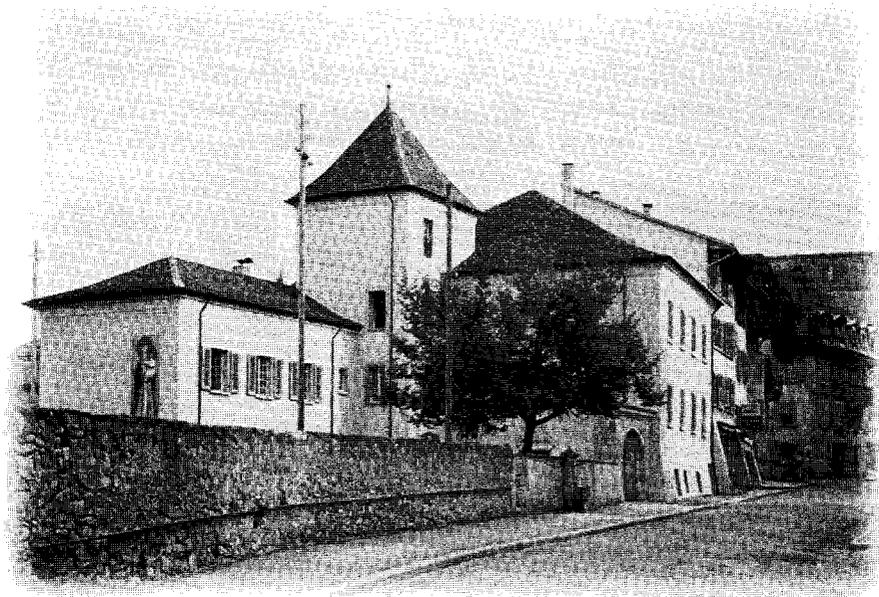
---

<sup>5</sup> Selon Henri Hauswirth, ils seraient tous quatre fils de Jaquier, mais nous n'avons pas trouvé d'autres documents pour étayer cette assertion qui s'avère toutefois des plus probables.

<sup>6</sup> Arrière-petit-neveu du curé de Muraz Pierre I.

<sup>7</sup> P. Zumthor op. cit. pp. 80-81.

Johannod, mineur en 1365, s'occupera à l'âge adulte d'activités multiples. Ajoutons que cette situation ne présente rien de particulier. L'époque est aux « bricoleurs »<sup>8</sup>, et l'on passe aisément d'un métier à un autre. Johannod donc s'installe à Verpont, un hameau de Monthey situé en plaine. A côté de l'exploitation d'un petit nombre de parcelles agricoles, il détient deux battoirs, dont un « grand » équipé d'un foulon. Ce n'est pas tout. Il retire aussi des gains appréciables de prêts, tant en argent qu'en nature, qu'il consent à certains particuliers. Henri Hauswirth a eu en mains les lambeaux d'un inventaire appartenant au dit Johannod. Il y a dénombré 15 débiteurs. Parmi ceux-ci, figure Henri,



*Maison Paernat à Monthey, état en 1963. Selon le blason de façade, cette construction daterait de 1655. Pourtant, en 1458 déjà, noble Pierre II Paernat reconnaît posséder une demeure en cet endroit ; demeure achetée à noble Jean Brithonis (photo Vieux Monthey).*

<sup>8</sup> L'expression est d'Emmanuel Le Roy Ladurie : Montaignou, village occitan, Gallimard 1975, p. 29.

bâtard de noble Perrod Majoris de Montheolo, pour un crédit de 17 florins et 6 coupes de froment. Au tissu des alliances patiemment créées vient se juxtaposer un réseau de clientèle édifié sur d'autres types de prestations et d'échanges. Par la pratique du prêt, Johannod Paernat accumule ainsi, non seulement un capital économique, mais un capital de prestige. Il a su probablement en faire état au moment opportun en rappelant tel ou tel service à ses obligés.

La notoriété familiale qui faisait encore défaut à la famille viendra de Guillaume et surtout de son fils Robert. En accédant au notariat et en épousant la fille d'un confrère, Guillaume acquiert une position enviée. Quant à Robert, notaire également, il mènera au sein de son « étude » une quête incessante pour accroître ses propriétés foncières, en bonnes terres surtout. A l'image de beaucoup de nobles et de grands propriétaires, il s'intégrera aux institutions politiques locales et supra régionales. Il sera vice-châtelain de Monthey de 1401 à 1417, ainsi que secrétaire et trésorier ducal. Continuant sur cette lancée, Pierre II, son fils, sera châtelain de Monthey (1446-1448), curial, secrétaire et trésorier ducal comme son père. Soucieux de son âme et de celles de ses ancêtres, il fondera une chapelle en l'hôpital de Monthey. Avec Pierre II, qui s'éteint en 1489, et qui termine cette courte fresque familiale, les Paernat couronnent leur ambition : ils accéderont à la noblesse.

Un beau parcours familial somme toute !

## Les Paernat : de Jaquier à Pierre II en bref

### JAQUIER

*Mère* : Jaqueta Benedicti de Cluses (Faucigny Hte-Savoie)

*Epouse* : Aymoneta Fabri fille de Jean de la paroisse de Collombey

*Enfants* : Pierre I, Guillaume I, Hudric et Johannod, (selon H.H.)

#### *Documents*

- 1329, le 27 avril

Apparaît dans les extentes en faveur du comte Edouard de Savoie et de la comtesse douairière Marie de Brabant (BNF, Lat n. acq. N. 2224)

- Vers la même date sans doute, Jaquier Paernaz et son épouse Aymoneta, fille de Jean Fabri de la paroisse de Collombey, ainsi que Mermet son consanguin, confirment le don fait par Jaqueta Benedicti de Cluses, mère dudit Jaquier, à l'église... (AC 3Torr. n.c. lambeau de parchemin servant de couverture à un petit cahier de minutes du notaire Jean Julliard alias Grand de Troistorrents, XVI<sup>e</sup> s.)

### PIERRE I

Curé de Muraz de 1391 à 1408 (ARM VS, p. 189)

parrain de Pierre Sovey alias de Brent

*Père* : Jaquier Paernat (selon H.H.)

*Frères* : Guillaume I, Hudric et Johannod

*Enfant* : Une fille naturelle Alisia

#### *Documents*

- 1365, juin (jour manque)

Quittance donnée par le vice-châtelain Guillaume de Châtillon au chapelain Pierre Paernat et à son frère, Guillaume, ainsi qu'à leurs autres frères mineurs soit Hudric et Johannod, pour paiement d'une amende de

60 sous suite à une rixe où fut blessé de deux coups de dague Raymond Brunet des Neyres. (AboMonth. n.c. Copie papier du XVI<sup>e</sup> siècle)

- 1369, le 10 mars

Le chapelain Pierre Paernat passe une reconnaissance de bien pour lui et ses frères en faveur de noble Guillaume Majoris. Il reconnaît tenir de ce seigneur, un battoir accompagné d'un foulon situé à Monthey au lieu-dit Verpont. (ACMonth. pg D.14)

- 138... octobre

Alisia fille naturelle de Pierre Paernat et de feu noble Ysabelle de... lègue à l'église de Troistorrents, pour le salut de son âme, une rente d'un bichet de froment à percevoir dès son décès. (AC3Torr. n.c. parchemin rogné ayant servi de couverture aux minutes d'un notaire Donnet)

- 1396, le 10 février

A Troistorrents, Pierre Paernat, curé de Muraz, est cité comme témoin au testament de Jean Mugneri alias Challet (AC3Torr. pg D3/7)

## GUILLAUME I

Le premier notaire (connu) de la famille

*Père*: Jaquier Paernat (selon H.H.)

*Frères*: Pierre I, Hudric et Johannod

*Epouse*: Nicolleta fille du notaire Anthonod Alix de Monthey (selon H.H.)

*Enfant*: Guillaume II, Robert, et Jaquet II

### *Documents*

- 1365, le 5 juin

Voir sous Pierre I

- 1367, le 23 mai

A Monthey, Perret, dit Carrau de Crie, reconnaît devoir une coupe d'avoine de cens à l'église de Troistorrents. Notaire: Guillaume Paernat commis aux minutes d'Anthonod Alix de Monthey (AC3Torr. pg. I 21)

## JOHANNOD

Dans les minutes d'un terrier de 1450 environ, soit postérieur à son décès, on apprend que Johannod détenait deux battoirs et une maison, situés à Monthey lieu dit Verpont (Apr. pp.)

*Père* : Jaquier Paernat (selon H.H. et ACMonth. pp. D. 52 fol. 136r.)

*Frères* : Pierre I, Guillaume I et Hudric

### *Documents*

- 1365, le 5 juin  
Sous Pierre I
- 1412, le 16 mai  
Johannod Paernat passe une reconnaissance de bien en faveur du noble Antoine de Montheolo pour l'abergement de 3 fauchées de pré situées à Monthey au lieu dit En Battiour (ACMonth. pp. D.29, fol. 2v)
- 1412, le 4 décembre  
Johannod passe une autre reconnaissance de bien en faveur des nobles frères Pierre et Bartholomée de Montheolo, fils de feu Hugonin, au sujet de l'abergement d'un pré de 2 fauchées sis à Monthey au lieu dit Verney (ACMonth. pp. D. 29 fol. 4r)

## HUDRIC

Presque aucun renseignement sur le personnage

*Père* : Jaquier Paernat (selon H.H.)

*Frères* : Pierre I, Guillaume I et Johannod

*Enfant* : Peut-être Ansermod (?)

### *Documents*

- 1365, le 5 juin  
A voir sous Pierre I
- 1406, le 23 mars  
Hudric est témoin à une reconnaissance de biens de Perret dou Ruptis en faveur du noble Antoine de Montheolo (ACMonth. pg.D. 27)

## GUILLAUME II

Cité à maintes reprises comme notaire, surtout à Bex (1416 à 1440)

*Père* : Guillaume I (selon H.H.)

*Frères* : Robert et Jaquet II

### *Documents*

- 1413, le 4 décembre à Collombey  
Guillaume rédige, pour le notaire Robert Paernat, son frère, le contrat de mariage passé entre Jaqueta, fille de Jean de Prato d'une part et Guillaume Gentilhons d'autre part. (ACMonth. pg. H.6)
- 1416, le 18 mai  
Guillaume rédige pour le notaire Pierre de Lapha de Bex une reconnaissance de fief de Michaud des Ylettes habitant du Glarey de Bex en faveur de C. Sautier de Bex (Millioud, pp. 72-73)
- 1423, le 2 janvier à Bex  
Guillaume rédige l'acte de vente passé entre Evrard de Chastellar et P. De-sous-la Forêt au sujet d'un pré et glaret (Millioud p. 81)
- 1424, le 9 avril, à Bex  
Annexe de l'acte précédent où Jaqueta de Marva, veuve de noble Nycolet de Blonay, laude comme mère tutrice la vente susdite.  
Notaire : Guillaume Paernat (Millioud pp. 81-82)
- 1426, le 31 mai, à Bex  
En la maison du notaire Pierre de Lapha. Reconnaissance de biens de Murisod Auran de Bex, homme taillable, en faveur du noble Antoine de Duyn.  
Parmi les témoins, figure G. Paernat de Monthey (Millioud pp. 84-87)
- 1430, le 6 décembre  
Le noble Gabriel de Duyn remet en abergement à Perrod Piat de Bex de nombreux biens-fonds.  
Notaire : G. Paernat de Monthey (Millioud p. 90)
- 1436, le 18 mai  
Noble Gabriel de Duyn réaberge à Nicod, fils naturel de Pierre de Lapha une chenevière sise à Bex. Notaire : G. Paernat (Millioud pp. 93-94)

- 1440, le 6 janvier  
P. Gutrosi du Costel de Bex doit à G. Maran, bourgeois de St-Maurice, la somme de 10 florins, remboursable dans les trois ans.  
Notaire : G. Paernat de Monthey (Millioud pp. 98-99)

## JAQUET II

Peu représenté.

H.H., le signale comme un familier du noble Perrod Fabri de St-Maurice, vidomne de Monthey.

*Père* : Guillaume I (selon H.H.)

*Frères* : Robert et Guillaume II

*Epouse* : Perroneta de Brent, fille de Rolet

### *Documents*

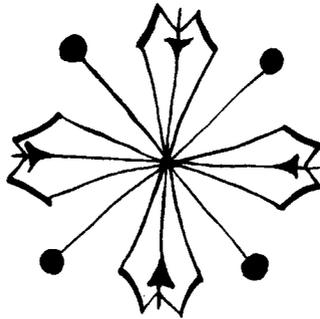
- 1405, le 24 janvier  
En la maison de Perroneta de Brent, reconnaissance de biens effectuée par Mermet Byenluzaz cordonnier en faveur de noble Antoine de Montheolo (ACMonth. pg. D.25)
- 1408  
Jacques (?) serait bourgeois de St-Maurice (ARM VS, p. 189)
- 1412, le 19 juin  
Jaquet passe un acte notarié en faveur des nobles Brithonis (ACMonth. pp. B.9)
- 1412, le 14 décembre  
Perroneta épouse de Jaquet Paernat, reconnaît tenir de noble Perrod Fabri, un chésal-maison et un jardin situés à Monthey, devant la maison de Jean de Brent (ACMonth. pp. D. 29, fol. 11v)
- 1420, le 29 septembre  
Hudri Vionet et sa mère Marieta passent reconnaissance en faveur de Robert Paernat et Simon Musy, celui-ci agissant au nom de son épouse Lyona, pour une redevance annuelle de 3 mesures de froment (ACMonth. H. 24/9)

- 1438, le 2 octobre

Reconnaissance de la propriété citée le 12 avril 1417, en faveur du vidomme Jean de Lornay et de Jaqueta de Vuippens son épouse. Le bien en question – réduit en jardin – est divisé entre Humbert Perretan et Perroneta épouse de Jaquet Paernat (ACMonth. pp. D.42, fol 146v)

## ROBERT OU ROLET

Notaire, un des membres les plus connus de la famille Paernat.  
Vice-châtelain de Monthey 1401 à 1417 (ARM VS, p. 189), secrétaire et trésorier ducal. On connaît de nombreux actes notariés de sa main.



*Seing manuel du notaire impérial ROBERT PAERNAT*

*Père* : Guillaume I (selon H.H.)

*Frères* : Jaquet II et Guillaume II

*Epouses* : Trois selon H.H., mais sans plus de précision.

*Enfant* : Un fils connu, Pierre II

*Documents*, trop nombreux pour être tous cités.

- 1396, le 22 mars, à Troistorrents

Robert est témoin d'un legs d'Agneleta, fille de Robert Porteri de Monthey, en faveur de l'église de Troistorrents. (AC3Torr. pg. I. 35)

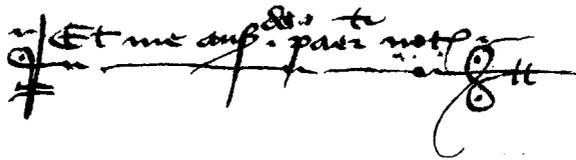
- 1399 le 12 janvier, à Troistorrents  
Testament de Jean de Perrayaz, où il fait un legs de 2 sous et demi à l'église du lieu. Notaire : Robert Paernat de Monthey (AC3Torr. pg. I. 39)
- 1401, le 11 janvier, à Troistorrents  
Robert est cité comme témoin au testament de Jaquet Vignyod (AC3Torr. pg. I. 45)
- 1402 le 14 décembre  
Contrat de mariage entre Béatrice de Brent, fille de Rolet d'une part et Johannod Fabri d'Abondance d'autre part.  
Notaire : Robert Paernat (ACMonth. pg. H 1)
- 1409, le 27 juillet  
Robert dresse un acte concernant l'exploitation de la montagne de Challent, dans un litige opposant L'abbaye de St-Maurice et la communauté de Monthey (ACMonth. pg. C 1/4)
- 1409, le 7 décembre  
Robert ratifie la procuration des Montheysans dans le litige les opposant aux habitants de Vionnaz quant à l'exploitation des pâturages communs (ACMonth. pg. C.3)
- 1418, le 12 février, Troistorrents  
Jean Vignyod et son neveu Guillaume vendent à la confrérie du Saint Esprit représentée par son prieur, Jean Devantéri alias Guichard, une rente de 3 bichets de froment.  
Acte notarié de Robert Paernat (AC3Torr. D4/14)
- 1421, le 5 février  
Rolet de Brent lègue une coupe de froment à l'église de Collombey.  
Acte notarié de Robert Paernat  
(Apr. pp. livret de recouvre de l'église de Collombey)
- 1426, le 1<sup>er</sup> août  
Contrat de mariage entre Pierre Sovey alias de Brent d'une part, et Guigone Appensa d'autre part. Acte notarié de Robert Paernat, d'après son seing manuel. (ACMonth. pg. H 10)
- 1437, le 25 août à Monthey, sous la halle  
Procuration donnée pour la liquidation de toutes ses difficultés par Béatrice, Berseri, épouse de Girod Flochard, aux vénérables Jacques

de Madea, Girard Consili et un autre ecclésiastique, ainsi qu'à Robert Paernat et son fils Pierre, Pierre Morsier, Barthélémy Borgesi, etc. (ACMonth. H. 21)

- 1445, le 25 octobre  
Accord entre Pierre Pavonis, curé de Collombey, d'une part; Aymonet Sovey et son épouse Colleta de Brent d'autre part, au sujet d'une rente d'une livre et quart de cire. Acte instrumenté par Robert Paernat (Apr. pp. livret de recouvre de l'église de Collombey)
- 1446, le 5 juillet  
Anthonia, épouse d'Hugonet Bollu, lègue une rente de 6 deniers à l'église de Collombey. Acte instrumenté par Robert Paernat. (Apr. pp. livret de recouvre de l'église de Collombey)
- 1451, le 28 novembre  
Jaqueta, fille de Nicod Dolliard, lègue 5 sous à l'église de Collombey. Acte notarié de Robert Paernat (Apr. pp. livret de recouvre de l'église de Collombey)

## ANSERMOD

Apparaît comme notaire autour de 1400 et gravite dans l'orbite de Robert Paernat son parent.



*Signature du notaire ANSERMOD PAERNAT*

*Père*: Peut-être Hudric (?)

*Epouse*: Une certaine Jaqueta au patronyme inconnu

## *Documents*

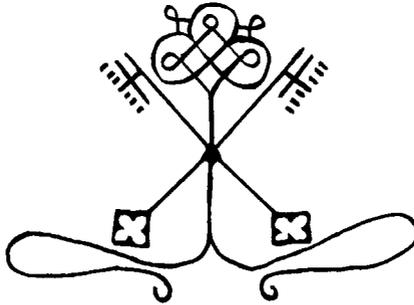
- 1400, le 30 septembre  
Johanneta Fay de Perréaz veuve de Jaquérod donne 11 deniers à l'église de Troistorrents. Acte instrumenté par le notaire Mermet de Stabulo, mais écrit de la main d'Ansermod Paernat, notaire de Monthey (AC3Torr. pg. D3/9)
- 1408, le 13 septembre  
Antoine, fils d'Ansermod Porteri alberge différents biens à Perrod Belliod habitant Illarsaz. Acte notarié de Robert Paernat, mais écrit de la main du notaire Ansermod Paernat de Monthey (ACMonth pg. D.19)
- 1418, le 18 juillet  
Copie d'acte de concession d'un droit de rachat d'une rente annuelle d'une coupe de froment faite par le curé de Muraz Jean Putodi comme recteur de l'hôpital de Monthey, en faveur du donzel Guillaume Brithonis de Monthey, débiteur de la dite rente. Fait à Monthey, en la maison d'Ansermod Paernat, notaire stipulateur de l'acte. Parmi les témoins, Robert Paernat. (ACMonth. pg. D.31)
- 1428, le 20 novembre, à Troistorrents  
Perrod de Canali alias Truchod reconnaît devoir à Antoine Combat, curé de Troistorrents, 1 coupe de froment de rente.  
Notaire: Ansermod Paernat (AC3Torr. pg. I. 86)
- 1458, le 8 février  
On trouve sous la reconnaissance de fief de Pierre II Paernat en faveur du duc de Savoie, la mention, dans un confins, de la maison et du jardin de Jaqueta veuve d'Ansermod Paernat (ACMonth. pp. D. 52)

## PIERRE II

Par acte du 30 juin 1446, le duc Louis lui confie, pour trois ans la charge de châtelain de Monthey (ARM VS p. 189).

Il est encore vice-châtelain de Monthey en 1458 (ACMonth. pp. D. 53).

Noble, secrétaire et trésorier ducal comme son père Robert, il fonde par documents datés de 1438, 1444 et 1447, une chapelle en l'hôpital de Monthey. Il achète en 1452, pour 12 florins, puis en 1456, pour 48 florins, la charge de curial. Il meurt en 1489 (ARM VS op. cit.)



*Seing manuel du notaire impérial PIERRE PAERNAT*

*Père* : Robert Paernat

*Epouse* : Hugonine d'Orsières, fille de Raymond, bourgeois de Genève

*Enfants* : Jacques et François

*Documents*, trop nombreux pour être relevés dans leur ensemble.

- 1417, le 7...

François Roveschuz de St-Maurice se constitue débiteur de Guillaume Brithonis pour une somme de 20 livres maur. Acte reçu par feu le notaire Jean Consili, mais levé par Pierre Paernat (ACMonth. pg. H. 50)

- 1424, le 5 décembre

Jaquet Dou Bosson alias Malliet lègue un bichet de froment de rente à la confrérie du Saint Esprit. Acte notarié de Pierre Paernat, commis aux minutes de son père Robert (AC3Torr. pg. I 84)

- 1431, le 13 novembre

Henri Devantéri concède à la confrérie du Saint Esprit, représentée par Martin Rosseri son prieur, une rente de 2 coupes de froment au prix de 40 sous maur. Notaire Pierre Paernat, commis aux minutes de Jean Consili (AC3Torr. pg. I 90)

- 1441, le 14 octobre  
Arrangement entre Pierre Jaqueri et François Pavonis curé de Troistorrens au sujet du legs testamentaire de feu Johanna sa mère. Acte notarié instrumenté par Pierre Paernat (AC3Torr. D3/14)
- 1447, le 29 décembre  
L'évêque de Sion, Guillaume de Rarogne, confirme la dotation et les actes antérieurs concernant la fondation d'une chapelle en l'hôpital de Monthey par Pierre Paernat. (Gremaud doc. 2986, p. 348-350)
- 1453, le 3 février  
Les nobles Jean et Louis de Rovéréa, frères, coseigneurs de St Triphon et des Ormonts, en leur nom et au nom de Nicod leur neveu, donnent en abergement de nombreux biens à Jaquet de Posse-Dessus, paroisse de Bex. Fait à St Triphon, en la salle du château.  
Notaire: Pierre Paernat de Monthey (Millioud p. 111-113)
- 1458, les 8 février et 28 décembre  
Reconnaissance de biens en faveur du duc de Savoie, passée par noble Pierre Paernat, bourgeois de Monthey (ACMonth. pp. D. 53)
- 1481, le 13 février  
Acte de dévolution de bétail, soit 2 vaches, saisies à Jean Sovey, à la demande de son créancier Jean Morier en paiement d'une dette de 12 florins pp. et 8 gros. Dévolution faite sous l'autorité du châtelain Jean Leyderi. Notaire: Pierre Paernat. (ACMonth. pg. H.39)
- 1486, le 27 mai  
Contrat de rachat d'une redevance annuelle établie en faveur de noble Pierre Paernat contre Michaud Gex et Michelleta son épouse. (ACMonth. pg. H. 44)
- 1486, le 12 juin  
Sous l'initiative de Pierre Paernat, on cherche à creuser un lit à la Vièze derrière le mont de Château-Vieux (ancien château comtal). On abandonnera l'ouvrage au terme de 256 journées, le considérant comme inexécutable (ACMonth. pp. G.3)

## Abréviations courantes utilisées

AboMonth.	Archives bourgeoisie de Monthey
ACMonth.	Archives communales Monthey
AC3Torr.	Archives communales Troistorrents
Apr.	Archives privées
ARM VS	Armorial valaisan, Zürich 1946
Gremaud	Abbé Jean Gremaud: Documents relatifs à l'histoire du Valais, 8 vol. Lausanne 1875-1898.
H.H.	Henri Hauswirth
Millioud	Millioud A.: Histoire de Bex, Bex 1910
n.c.	non coté
pg.	parchemin
pp.	papier

# PROGRAMME 2001

Pour partager votre passion en toute amitié, ne manquez pas nos après-midi généalogiques.

Retenez d'ores et déjà les dates suivantes :

**24 mars 2001**

*Varen*

Présentation du « Status animarum de Loèche »

par M<sup>me</sup> Lydia Brunner et M. Hans Robert Ammann.

**26 mai 2001**

*Ayer*

« La famille Theytaz en Anniviers »

**22 septembre 2001**

*Conthey*

« Emigration valaisanne en Algérie »

Conférence de M<sup>me</sup> Suzette Granger et M. Eric Maye.

**20 octobre 2001**

*Orsières*

Assemblée générale annuelle

En seconde partie, M. Pierre Dubuis, chargé de cours aux Universités de Genève et Lausanne, présentera :

« L'Enfer sur terre ?

Les familles valaisannes XIV–XVI<sup>e</sup> siècle »

*Pour chacune de ces rencontres, une convocation particulière vous donnera tous les renseignements pratiques et utiles.*

# JAHRESPROGRAMM 2001

*Die wichtigsten Veranstaltungen für das Jahr 2001 (jeweils nachmittags) sind bereits festgelegt.*

*Wir laden Sie ein, sich folgende Daten vorzumerken:*

**24. März 2001**

*in Varen*

*Vorstellung des « Status animarum » der Grosspfarrei Leuk (1703/04)*

*Referenten: Frau Lydia Brunner und Herr Hans-Robert Ammann.*

**26. Mai 2001**

*in Ayer*

*« Die Familie Theytaz im Eifischtal »*

**22. September 2001**

*in Conthey*

*« Walliser Auswanderung nach Algerien »*

*Referenten: Frau Suzette Granger und Herr Eric Maye.*

**20. Oktober 2001**

*in Orsières*

*Jahresversammlung*

*Anschliessend spricht Herr Pierre Dubuis zum Thema*

*« Die Hölle auf Erden? »*

*Die Walliser Familien 14.-16. Jahrhundert. »*

*Für jede dieser Veranstaltungen werden Sie zu gegebener Zeit eine spezielle Einladung erhalten.*

## NOUVEAUX MEMBRES – NEUE MITGLIEDER

<i>Arlettaz Jean-Pierre</i>	Sion
<i>Barras Christian</i>	Crans s/Sierre
<i>Chansou Michel</i>	Saint-Gingolph
<i>Coquoz Guy-Michel</i>	Lausanne /Evionnaz
<i>De Courten Maurice</i>	Chermignon
<i>Galliker Michel</i>	Saint-Gingolph
<i>Gasser Philippe</i>	Sion
<i>Imhof Daniel</i>	Ernen
<i>Magnin Ana-Maria</i>	Paysandú /Uruguay
<i>Mathieu Erwin</i>	Worblaufen
<i>Mosoni André</i>	Grône
<i>Sommer Walther</i>	Baltschieder
<i>Paul Laffay</i>	Troistorrents
<i>SSEG</i>	Société suisse d'études généalogiques

---

Au 31 octobre 1999, l'AVEG comptait 241 membres.

Au 21 octobre 2000, après une démission, quelques radiations et 3 décès, l'association recueille 238 adhérents.

Depuis, plusieurs personnes ont demandé à être admises.

Président d'honneur : M. Jean Bützberger.

Association valaisanne d'études généalogiques AVEG  
*Walliser Vereinigung für Familienforschung WVFF*  
CASE POSTALE 58, 1951 SION

✎ COMITÉ DES OCTOBRE 2000 – *VORSTAND SEIT OKTOBER 2000* ✎

**Présidente – *Präsidentin***

Elisabeth Gaspoz-Gabioud, route de Somlaproz, 1937 Orsières  
027 / 783 29 57

elisabeth.ga@dransnet.ch

**Secrétaire – *Sekretär***

Albano Hugon, Condémines 13, 1951 Sion  
027 / 322 54 28

albhugon@bluewin.ch

**Caissière – *Kassierin***

Rachel Claivaz, rue du Stand 2, 1898 Saint-Gingolph  
024 / 481 82 51

pclaivaz@worldcom.ch

**Responsable informatique – *Verantwortlich EDV***

Jean-Daniel Roten, Hermann-Geiger 1, 1950 Sion  
027 / 323 39 07

jdroten@vs2net.ch

**Membre Haut-Valais – *Mitglied Oberwallis***

Norbert Pfaffen, Grundackerstrasse 12, 3931 Eyholz  
027 / 946 75 03

npfaffen@rootfinder.com

**Membre Bas-Valais – *Mitglied Unterwallis***

Gabriel Antonin, ch. de Cheseaux d'Amont 6, 1872 Troistorrents  
024 / 477 22 81

gabriel.antonin@bluewin.ch

✎ COMMISSION DE RÉDACTION – *REDAKTIONKOMMISSION* ✎

Patrick Maye, Archives cantonales, rue des Vergers 9, 1950 Sion  
027 / 606 46 13

patrick.maye@vs.admin.ch

Elisabeth Gaspoz-Gabioud, route de Somlaproz, 1937 Orsières  
027 / 783 29 57

elisabeth.ga@dransnet.ch

Philippe Terrettaz, Les Bourneaux, 1913 Saillon  
027 / 744 22 25

philippe@saillon.ch

Antoine Gauye, Petit Chasseur 100, 1950 Sion  
027 / 322 02 39

✎ COTISATION ANNUELLE – *JAHRESBEITRAG* ✎

Fr. 20.– pour les membres individuels – *für Einzelmitglieder*

Fr. 50.– pour les membres collectifs – *für Kollektiv-Mitglieder*

Banque cantonale du Valais à Sion, compte – *Konto* T 0183 11 18 – *Walliser Kantonalbank in Sitten*



